

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE
A/32/339
11 novembre 1977
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-deuxième session
Point III de l'ordre du jour

FINANCEMENT DE LA FORCE D'URGENCE DES NATIONS UNIES ET DE LA
FORCE DES NATIONS UNIES CHARGÉE D'OBSERVER LE DÉGAGEMENT

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION	1 - 4	2
II. ÉTAT DES CONTRIBUTIONS	5 - 8	3
III. DÉPENSES DE LA FUNU ET DE LA FNUOD POUR LA PÉRIODE ALLANT DU 25 OCTOBRE 1976 AU 24 OCTOBRE 1977 INCLUS ..	9 - 10	5
IV. DÉPLACEMENT DU QUARTIER GÉNÉRAL DE LA FUNU	11 - 14	6
V. REEXAMEN DU TAUX UNIFORME UTILISÉ POUR CALCULER LES SOMMES À REMBOURSER AUX PAYS QUI FOURNISSENT DES CONTINGENTS AU TITRE DES SOLDES ET INDEMNITÉS DES MEMBRES DE LEUR CONTINGENT	15 - 22	7
VI. PRÉVISIONS DE DÉPENSES DE LA FUNU POUR LA PÉRIODE ALLANT DU 25 OCTOBRE 1977 AU 24 OCTOBRE 1978 INCLUS ..	23 - 25	12
VII. PRÉVISIONS DE DÉPENSES DE LA FNUOD AU-DELÀ DU 24 OCTOBRE 1977	26 - 28	13
VIII. MESURES À PRENDRE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À SA TRENTE-DEUXIÈME SESSION	29	14

ANNEXES

- I. DÉPENSES DE LA FUNU ET DE LA FNUOD POUR LA PÉRIODE ALLANT DU
25 OCTOBRE 1976 AU 24 OCTOBRE 1977 INCLUS
- II. PRÉVISIONS DE DÉPENSES DE LA FUNU ET DE LA FNUOD POUR LA PÉRIODE
ALLANT DU 25 OCTOBRE 1977 AU 24 OCTOBRE 1978 INCLUS

I. INTRODUCTION

1. A sa trente et unième session, l'Assemblée générale a adopté sa résolution 31/5 C relative au financement de la Force d'urgence des Nations Unies (FUNU) et, au cours de la même séance, elle a adopté sa résolution 31/5 D, relative au financement de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (FNUOD). A cette date, les mandats de la FUNU et de la FNUOD avaient été renouvelés par le Conseil de sécurité jusqu'au 24 octobre 1977 et au 31 mai 1977, respectivement /résolutions 398 (1976) et 396 (1976) du Conseil de sécurité/.
2. Au paragraphe 1 de la section I de la résolution 31/5 C, l'Assemblée générale a ouvert un crédit de 76 276 000 dollars pour les opérations de la FUNU pour la période allant du 25 octobre 1976 au 24 octobre 1977 inclus.
3. Au paragraphe 1 de la section II de la résolution 31/5 D, l'Assemblée générale a ouvert un crédit de 9 824 086 dollars pour la FNUOD, pour la période allant du 25 octobre 1976 au 31 mai 1977 inclus. A la section III de la même résolution, l'Assemblée a autorisé le Secrétaire général à engager des dépenses pour la FNUOD à raison d'un maximum de 1 359 583 dollars par mois pour la période allant du 1er juin au 24 octobre 1977 inclus, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la Force au-delà du 31 mai 1977, ledit montant devant être réparti entre les Etats Membres conformément au plan énoncé dans la résolution.
4. Par sa résolution 408 (1977) du 26 mai 1977, le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de la FNUOD pour une nouvelle période de six mois allant jusqu'au 30 novembre 1977. Par sa résolution 416 (1977) en date du 21 octobre 1977, le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de la FUNU jusqu'au 24 octobre 1978.

II. ETAT DES CONTRIBUTIONS

5. Au 31 octobre 1977, le Secrétaire général avait reçu des contributions d'un montant de 312,2 millions de dollars pour la période de quatre ans allant du 25 octobre 1973 au 24 octobre 1977. Le solde à recevoir des Etats Membres se chiffre à 50 millions de dollars, dont 30,2 millions de dollars mis en recouvrement auprès d'Etats Membres qui ont déclaré qu'ils n'avaient pas l'intention de faire de versement pour la FUNU et la FNUOD. En conséquence, sur le solde non acquitté, 19,8 millions de dollars seulement peuvent être considérés comme recouvrables.

6. On trouvera au tableau ci-après l'état des contributions pour chaque année.

Etat des contributions à la FUNU et à la FNUOD, au 31 octobre 1977

(En millions de dollars des Etats-Unis)

	Pour l'année terminée le				Total
	<u>24 oct. 1974</u>	<u>24 oct. 1975</u>	<u>24 oct. 1976</u>	<u>24 oct. 1977</u>	
Crédits ouverts	79,8	80,0	109,8	86,1	355,7
Engagement de dépenses supplémentaires autorisé	-	-	-	6,5	6,5
Montant mis en recouvrement	79,8	80,0	109,8	92,6	362,2
Paiements reçus	74,4	74,3	96,6	66,9	312,2
Solde à recevoir	5,4	5,7	13,2	25,7	50,0
Montant mis en recouvrement auprès d'Etats Membres qui ont déclaré qu'ils n'avaient pas l'intention de payer	5,1	5,1	12,1	7,9	30,2
Montant estimatif du solde recouvrable	0,3	0,6	1,1	17,8	19,8

/...

7. Au paragraphe 1 de la section II de sa résolution 31/5 C et au paragraphe 1 de la section IV de sa résolution 31/5 D, l'Assemblée générale a insisté sur la nécessité de contributions volontaires à la FUNU et à la FNUOD, respectivement, tant en espèces que sous forme de services et de fournitures pouvant être acceptés par le Secrétaire général. Il n'a pas été versé de contributions volontaires en réponse à ces résolutions.

8. Un certain nombre d'Etats Membres ayant versé cette année leur contribution en temps voulu, il a été possible de rembourser au fur et à mesure aux gouvernements qui fournissent des contingents les sommes qui leur sont dues au titre des dépenses relatives à ceux-ci, et de leur verser des acomptes au titre d'autres dépenses remboursables de leurs contingents. Toutefois, comme le Secrétaire général l'a indiqué les années précédentes, le déficit du compte spécial FUNU/FNUOD ne cesse d'augmenter, en raison du non-paiement par certains Etats Membres des contributions mises en recouvrement auprès d'eux. Ce déficit, qui s'élevait l'an passé à 17,3 millions de dollars, se chiffre actuellement à 30,2 millions de dollars, comme il est indiqué plus haut au paragraphe 5. Cette situation pose un grave problème pour ce qui est d'assurer de manière satisfaisante la gestion financière des forces. Dans ces conditions, le moment viendra où le Secrétaire général ne pourra plus continuer à faire face au jour le jour aux dépenses à engager au titre des forces, en particulier en ce qui concerne les sommes à rembourser aux pays qui fournissent des contingents, à moins qu'une solution ne soit trouvée pour combler ce déficit croissant.

III. DEPENSES DE LA FUNU ET DE LA FNUOD POUR LA PERIODE
ALLANT DU 25 OCTOBRE 1976 AU 24 OCTOBRE 1977 INCLUS

9. On trouvera plus loin à l'annexe I un état des dépenses engagées par la FUNU et la FNUOD pour 1976-1977. Ces chiffres restent provisoires jusqu'à la clôture officielle des comptes pour l'exercice terminé le 24 octobre 1977.

10. On notera que l'état récapitulatif des dépenses de la FUNU et de la FNUOD figurant à l'annexe I fait apparaître, sous la rubrique "solde inutilisé", les montants de 970 000 dollars et 230 000 dollars, respectivement. Comme il est noté plus haut, ces chiffres sont provisoires. Il convient toutefois de signaler que les effectifs réels de la FUNU en 1976-1977 ont été légèrement inférieurs (d'environ 2 p. 100) au chiffre prévu dans le budget de l'exercice en question et que des économies supplémentaires ont été réalisées en ce qui concerne le coût des rations.

IV. DEPLACEMENT DU QUARTIER GENERAL DE LA FUNU

11. A sa 59ème séance, le 21 décembre 1976, la Cinquième Commission a approuvé le paragraphe 18 du rapport du Secrétaire général sur le financement de la FUNU et de la FNUOD (A/31/288), dans lequel le Secrétaire général demandait à être autorisé à affecter aux dépenses que pourrait entraîner le déplacement du quartier général de la FUNU le solde inutilisé des crédits ouverts pour 1975-1976, qui s'élevait à environ 11 millions de dollars. La Cinquième Commission a approuvé cette demande, compte tenu des recommandations faites par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires au paragraphe 8 de son rapport relatif à cette question (A/31/410), dans lequel le Comité recommandait notamment que le Secrétaire général ne contracte aucun engagement avant que le Comité n'ait eu la possibilité d'examiner des plans et devis détaillés.

12. Comme il est indiqué dans le rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité en date du 17 octobre 1977 (S/12416, par. 13), un accord est intervenu entre l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement égyptien, en vertu duquel la FUNU devait libérer huit bâtiments pour les restituer à la Direction du canal de Suez et conserver les autres pour son hôpital, sa section "opérations" et ses réfectoires. D'autre part, le Gouvernement égyptien a accepté de mettre gracieusement à la disposition de la Force six bâtiments de la ville d'Ismaïlia pour y loger le personnel militaire du quartier général, ainsi qu'un bâtiment et un terrain adjacent, dans la même ville, qui seraient utilisés pour les loisirs et les activités récréatives des contingents.

13. Le Secrétaire général a fait rapport au Comité consultatif sur l'accord intervenu avec le Gouvernement égyptien et lui a demandé d'approuver les engagements de dépenses nécessaires. Le Comité consultatif a approuvé la demande du Secrétaire général tendant à engager des dépenses d'un montant maximum de 900 000 dollars au titre du déplacement du quartier général de la FUNU, qui seraient financés au moyen du solde inutilisé des crédits ouverts pour 1975-1976, conformément à la décision prise par la Cinquième Commission à sa 59ème séance, tenue le 21 décembre 1976 1/.

14. L'accord susmentionné conclu avec le Gouvernement égyptien prévoyait également que, dans une première phase, la FUNU remettrait quatre bâtiments à la Direction du canal de Suez. La partie de l'accord correspondant à cette première phase a été exécutée lorsque le personnel civil a libéré les locaux qu'il occupait dans l'ensemble des bâtiments du quartier général de la FUNU. L'installation éventuelle du personnel militaire dans les six bâtiments mentionnés plus haut, dès que ceux-ci seront prêts à être occupés, permettra de libérer les quatre autres bâtiments.

1/ Documents officiels de l'Assemblée générale, trente et unième session, Cinquième Commission (A/C.5/31/SR.59), par. 67.

V. REEXAMEN DU TAUX UNIFORME UTILISE POUR CALCULER LES SOMMES A
REMBOURSER AUX PAYS QUI FOURNISSENT DES CONTINGENTS AU TITRE
DES SOLDES ET INDEMNITES DES MEMBRES DE LEUR CONTINGENT

15. Comme suite aux débats qui ont eu lieu à la Cinquième Commission pendant la trente et unième session de l'Assemblée générale, le Secrétaire général a réexaminé avec les pays qui fournissent des contingents la question du taux uniforme utilisé pour calculer les sommes qui leur sont remboursées au titre des dépenses afférentes aux soldes et indemnités des membres de leur contingent.

16. On se souviendra que le taux appliqué actuellement pour le remboursement des dépenses afférentes aux soldes et indemnités des membres des contingents est de 500 dollars par homme et par mois pour tous les grades, plus une somme supplémentaire de 150 dollars par homme et par mois pour un nombre limité de spécialistes, comme en a décidé l'Assemblée générale à sa vingt-neuvième session, avec effet à compter du 25 octobre 1973. On se souviendra aussi qu'à la trente et unième session de l'Assemblée générale, les représentants de certains Etats Membres ont proposé à la Cinquième Commission que ce taux soit réexaminé, compte tenu de la hausse des coûts qui était intervenue depuis qu'il avait été approuvé.

17. Les pays qui fournissent des contingents ont soumis au Secrétaire général des renseignements statistiques, fondés sur leurs livres comptables, à l'appui de leur demande de relèvement du taux uniforme appliqué pour le remboursement des dépenses afférentes aux soldes et indemnités à des membres de leur contingent auprès de la FUNU et de la FNUOD. Ces renseignements statistiques sont reproduits plus loin dans l'appendice à la présente section. Aux fins des calculs apparaissant dans la dernière colonne du tableau de cet appendice, le nouveau taux uniforme utilisé par les pays qui fournissent des contingents est de 750 dollars par homme et par mois pour tous les grades, plus une somme de 200 dollars par homme et par mois pour les spécialistes. Il s'agit en fait du nouveau taux qui a été proposé au Secrétaire général par les pays qui fournissent des contingents, sur la base de leur évaluation des relèvements moyens dont avaient fait l'objet les soldes et indemnités des membres de leur contingent et compte tenu du fait que ces pays estimaient que les sommes à leur rembourser devaient être calculées de façon à rétablir le rapport qui existait initialement entre le taux appliqué actuellement et les dépenses correspondantes qu'il leur avait fallu engager au moment où ce taux avait été fixé. Les pays qui fournissent des contingents ont insisté sur la charge financière de plus en plus lourde qu'il leur fallait supporter du fait que les remboursements étaient fixes tandis que les dépenses ne cessaient d'augmenter, et ils ont proposé qu'à l'avenir, le taux de remboursement soit ajusté plus fréquemment, de préférence chaque année.

18. Comme il est indiqué dans l'appendice à la présente section, le coût moyen par homme et par mois en 1977 pour les pays A, B, C, D, E, F et G varie entre 1 030 dollars et 1 615 dollars. Par comparaison, le taux de remboursement utilisé actuellement représente environ 51 p. 100 du chiffre le plus faible (1 030 dollars) et 32 p. 100 du chiffre le plus élevé (1 615 dollars). Si l'on prend la moyenne arithmétique pour l'ensemble des sept pays en question, à savoir 1 225 dollars, le taux de remboursement utilisé actuellement représente environ 43 p. 100. Si l'on

additionne le coût moyen par homme et par mois pour chacun des sept pays en question et que l'on divise le total obtenu par le nombre total de pays qui fournissent des contingents à la FUNU et à la FNUOD (neuf pays), le chiffre ainsi obtenu (953 dollars) fait apparaître que le taux de remboursement représente environ 55 p. 100 des dépenses, d'où il ressort que le total des dépenses engagées par les neuf pays qui fournissent des contingents auprès de la FUNU et de la FNUOD dépasse le total des sommes remboursées à ces pays par l'Organisation des Nations Unies sur la base du taux de remboursement utilisé actuellement. Si l'on se réfère une nouvelle fois au chiffre de 953 dollars aux fins de comparaison, le nouveau taux proposé par les pays qui fournissent des contingents (750 dollars par homme et par mois pour tous les grades, plus 200 dollars par homme et par mois pour les spécialistes) représenterait environ 82 p. 100 de ces dépenses.

19. Le Secrétaire général estime qu'on ne peut plus considérer que le taux actuellement appliqué permet de rembourser de façon équitable et raisonnable les pays qui fournissent des contingents pour les dépenses qu'ils doivent effectuer au titre des soldes et indemnités des membres de leur contingent. En conséquence, le Secrétaire général a examiné avec attention la proposition des pays qui fournissent des contingents tendant à ce que ce taux soit révisé et qu'un nouveau taux, de 750 dollars par homme et par mois pour tous les grades, plus 200 dollars par homme et par mois pour les spécialistes, soit fixé. Lorsqu'il a examiné cette proposition, le Secrétaire général a considéré l'importance qu'il convenait d'attribuer au facteur "accroissement des coûts" depuis 1973-1974, première année du mandat des forces, et il est parvenu à la conclusion que le nouveau taux pourrait être fixé à 680 dollars (et non pas 750 dollars) par homme et par mois pour tous les grades, plus 200 dollars par homme et par mois pour les spécialistes.

20. Le Secrétaire général tient à faire savoir qu'à la suite de nouvelles discussions avec les représentants des pays qui fournissent des contingents, ces pays ont indiqué qu'ils seraient disposés à accepter comme taux minimum le montant de 680 dollars par homme et par mois pour tous les grades, plus 200 dollars par homme et par mois pour les spécialistes. Les représentants de ces pays ont toutefois souligné qu'ils estimaient pour leur part que, par comparaison avec le taux fixé en 1974, ce nouveau taux ne leur permettrait de couvrir qu'une fraction plus faible de leurs dépenses et qu'une part excessive des dépenses afférentes à la FUNU et à la FNUOD demeurerait à leur charge. Par rapport au coût moyen par homme et par mois de 1 225 dollars ou de 953 dollars, respectivement, dont il est fait état plus haut au paragraphe 18, le taux proposé par le Secrétaire général représenterait environ 58 p. 100 et 75 p. 100, respectivement.

21. En conséquence, le Secrétaire général recommande à l'Assemblée générale d'approuver le nouveau taux proposé de 680 dollars par homme et par mois pour tous les grades, plus 200 dollars par homme et par mois pour un nombre limité de spécialistes, à compter du 25 octobre 1977. Dans son projet de budget pour 1977-1978 (voir plus loin annexe II), le Secrétaire général a indiqué sous une rubrique distincte le montant du crédit supplémentaire à ouvrir au cas où l'Assemblée générale approuverait le relèvement proposé du taux de remboursement.

22. Comme il est dit plus haut au paragraphe 17, les pays qui fournissent des contingents ont évoqué la nécessité d'ajuster plus fréquemment le taux utilisé pour calculer les sommes à leur rembourser au titre des soldes et indemnités des membres de leur contingent, de préférence chaque année. Il convient de rappeler à ce propos que l'Assemblée générale, lorsqu'elle a fixé le taux actuel, a aussi décidé qu'elle pourrait réexaminer ce taux. Le Secrétaire général pense que l'Assemblée jugera sans doute opportun d'adopter la même position en ce qui concerne le taux qu'elle pourra fixer à sa présente session.

APPENDICE A LA SECTION V

Renseignements statistiques soumis à l'appui de la demande de relèvement
 du taux uniforme utilisé pour calculer les sommes à rembourser aux pays
 qui fournissent des contingents à la FUNU et à la FNUOD au titre des
 soldes et indemnités des membres de leur contingent

(En dollars des Etats-Unis)

Pays	Année	Coût total moyen par homme et par mois	Accroissement en pourcentage du coût total moyen par homme et par mois depuis 1973-1974	Pourcentage des dépenses à la charge des pays qui fournissent des contingents sur la base de l'ancien taux de remboursement	Pourcentage du total des dépenses pour 1977-1978 qui seraient à la charge des pays qui fournissent des contingents, calculé sur la base du nouveau taux uniforme
A	1973	850		36,7	
	1974	913		41,1	
	1975	977		45	
	1976	1 041		48,3	
	1977	1 105	30	51,3	27,6
B	1973	875		41,1	
	1974	1 000		48,5	
	1975	1 100		53,2	
	1976	1 200		57,1	
	1977	1 350	54,3	61,8	43
C	1973	845		36,5	
	1974	1 094		50,9	
	1975	1 214		55,9	
	1976	1 295		58,5	
	1977	1 323	56,6	59,4	39,5
D	1973	815		37	
	1974	815		37	
	1975	967		47	
	1976	967		47	
	1977	1 030	26,4	50	25,2

/...

APPENDICE A LA SECTION V (suite)

(En dollars des Etats-Unis)

Pays	Année	Coût total moyen par homme et par mois	Accroissement en pourcentage du coût total moyen par homme et par mois depuis 1973-1974	Pourcentage des dépenses à la charge des pays qui fournissent des contingents sur la base de l'ancien taux de remboursement	Pourcentage du total des dépenses pour 1977-1978 qui seraient à la charge des pays qui fournissent des contingents, calculé sur la base du nouveau taux uniforme
E	1973	715		28	
	1974	772		33,3	
	1975	842		38,9	
	1976	944		45,6	
	1977	1 042	45,7	50,6	26,1
F	1973	1 140		52,8	
	1974	1 300		58,6	
	1977/8	1 615	41,6	66,7	50,5
G	1973	810		36,5	
	1974	875		41,1	
	1975	945		45,5	
	1976	1 020		49,6	
	1977	1 112	37,3	53,7	30,8
H			43		

/...

VI. PREVISIONS DE DEPENSES DE LA FUNU POUR LA PERIODE ALLANT
DU 25 OCTOBRE 1977 AU 24 OCTOBRE 1978 INCLUS

23. Le Secrétaire général estime à 69,1 millions de dollars le coût des opérations de la FUNU pour la période allant du 25 octobre 1977 au 24 octobre 1978 inclus, sur la base du taux utilisé actuellement pour calculer les sommes à rembourser aux pays qui fournissent des contingents, et à 78,7 millions de dollars sur la base du nouveau taux proposé pour les remboursements au titre des soldes et indemnités des membres des contingents dont il est fait état plus haut au paragraphe 21, au cas où l'Assemblée générale approuverait ce nouveau taux. A l'annexe II A au présent rapport, on trouvera une ventilation de ces prévisions de dépenses et, à l'annexe II B, des renseignements complémentaires s'y rapportant.

24. En dépit du fait que les dépenses de la FUNU et les événements la concernant ont souvent pris un tour imprévu dans le passé, le Secrétaire général a tenu compte, pour établir ces prévisions de dépenses, de la nécessité de faire le maximum d'économies sans nuire à l'efficacité.

25. Au 17 octobre 1977, les effectifs totaux de la Force se chiffraient à 4 297 hommes (officiers, sous-officiers et hommes de troupe), ainsi que le Secrétaire général l'a indiqué dans son rapport au Conseil de sécurité en date du 17 octobre 1977 (S/12416, par. 3). Dans le même rapport (par. 6), le Secrétaire général a émis l'avis qu'un effectif de 4 215 hommes serait suffisant pour permettre à la FUNU de s'acquitter de sa tâche. En conséquence, les prévisions de dépenses pour 1977-1978 ont été calculées sur la base d'un effectif total de 4 215 hommes de tous grades.

VII. PREVISIONS DE DEPENSES DE LA FNUOD
AU-DELA DU 24 OCTOBRE 1977

26. Le mandat actuel de la FNUOD expire le 30 novembre 1977. En conséquence, à ce stade, le Secrétaire général ne demande de crédit pour permettre à la FNUOD de s'acquitter de sa tâche que pour la période allant du 25 octobre 1977 au 30 novembre 1977 inclus, soit un montant de 1 359 583 dollars. Si l'Assemblée générale approuve le nouveau taux proposé à compter du 25 octobre 1977, pour calculer les sommes à rembourser aux pays qui fournissent des contingents au titre des soldes et indemnités des membres de leur contingent, il faudra ouvrir un crédit supplémentaire de 266 714 dollars au titre de la FNUOD pour la période allant du 25 octobre 1977 au 30 novembre 1977 inclus.

27. Si le Conseil de sécurité proroge le mandat de la FNUOD au-delà du 30 novembre 1977, et si les effectifs et les responsabilités de la Force demeurent inchangés, les dépenses de la FNUOD seront de l'ordre de 1,4 million de dollars par mois à compter du 1er décembre 1977, sur la base du taux uniforme actuellement utilisé pour calculer les sommes à rembourser aux pays qui fournissent des contingents, et de l'ordre de 1,7 million de dollars par mois sur la base du nouveau taux proposé pour calculer les sommes à rembourser au titre des soldes et indemnités des membres des contingents dont il est fait état plus haut au paragraphe 21, au cas où l'Assemblée générale approuverait ce nouveau taux. Il serait alors nécessaire d'ouvrir des crédits et d'autoriser des engagements de dépenses pour la FNUOD au-delà du 30 novembre 1977, et d'en répartir le montant entre les Etats Membres. En conséquence, si le Conseil de sécurité décide de proroger le mandat de la FNUOD, le Secrétaire général prie l'Assemblée générale, à sa présente session, d'ouvrir les crédits nécessaires pour financer les dépenses de la FNUOD pour la période allant du 1er décembre 1977 au 24 octobre 1978 inclus.

28. On trouvera à l'annexe II A au présent rapport une ventilation des dépenses de la FNUOD pour la période actuellement autorisée dans le cas de la FUNU, c'est-à-dire du 25 octobre 1977 au 24 octobre 1978 inclus (voir aussi l'annexe II B, qui contient des renseignements complémentaires relatifs à ces prévisions de dépenses).

VIII. MESURES A PRENDRE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE
A SA TRENTE-DEUXIEME SESSION

29. Les diverses autorisations qui semblent nécessaires pour le financement des activités passées et futures de la FUNU et de la FNUOD sont signalées ci-après :

a) Des mesures doivent être prises pour ouvrir officiellement les crédits correspondant aux dépenses autorisées et réparties entre les Etats Membres par la section III de la résolution 31/5 D de l'Assemblée générale pour la période allant du 1er juin au 24 octobre 1977 inclus;

b) Une décision doit être prise pour approuver le taux uniforme qui serait applicable à compter du 25 octobre 1977 en ce qui concerne le calcul des sommes à rembourser aux pays qui fournissent des contingents au titre des soldes et indemnités des membres de leur contingent;

c) Des mesures doivent être prises au sujet des prévisions de dépenses et des ouvertures de crédits pour la FUNU pour la période allant du 25 octobre 1977 au 24 octobre 1978 inclus;

d) Des mesures doivent être prises au sujet des prévisions de dépenses et des ouvertures de crédits pour la FNUOD pour la période allant du 25 octobre 1977 au 30 novembre 1977 inclus;

e) La FNUOD doit être autorisée à engager des dépenses et à répartir les montants correspondants pour la période postérieure au 30 novembre 1977, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger son mandat au-delà de cette date.

ANNEXE I

DEPENSES DE LA FUNU ET DE LA FNUOD POUR LA PERIODE ALLANT
 DU 25 OCTOBRE 1976 AU 24 OCTOBRE 1977 INCLUS

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	<u>FUNU</u>	<u>FNUOD</u>	<u>TOTAL</u>
1. <u>Dépenses locales et d'appui</u>			
a) Indemnité de subsistance journalière versée aux membres des contingents par l'Organi- sation des Nations Unies	1 988	544	2 532
b) Traitements et dépenses connexes de personnel	6 883	1 050	7 933
c) Frais de voyage et indemnité de subsistance du personnel militaire	390	25	415
d) Rations	3 900	1 168	5 068
e) Location, entretien et construction de locaux	4 915	516	5 431
f) Location d'aéronefs	3 066	129	3 195
g) Communications	126	11	137
2. <u>Matériel et fournitures destinés à la Force</u>			
a) Achat de matériel de transport	1 012	127	1 139
b) Achat d'autre matériel	2 140	171	2 311
c) Entretien et utilisation des véhicules automobiles	4 558	842	5 400
d) Fournitures et services	2 950	823	3 773
e) Fret, camionnage et messageries	1 622	119	1 741
f) Remboursement du coût de l'amortissement du matériel lourd appartenant aux contingents et remboursement du coût des fournitures ...	5 600	1 000	6 600
3. <u>Relève des contingents</u>	3 339	580	3 919
4. <u>Indemnités en cas de décès ou d'invalidité</u>	750	200	950
5. <u>Dépenses imprévues</u>	750	250	1 000
6. <u>Bien-être et loisirs</u>	800	223	1 023
Total partiel	<u>44 789</u>	<u>7 778</u>	<u>52 567</u>

/...

	<u>FUNU</u>	<u>FNUOD</u>	<u>TOTAL</u>
7. <u>Paiement des dépenses relatives aux contingents</u>			
a) Soldes et indemnités versées aux membres des contingents, au taux uniforme de 500 dollars par homme et par mois, plus une somme supplémentaire de 150 dollars par homme et par mois pour le personnel spécialisé	26 925	7 310	34 235
b) Remboursements au titre de l'amortissement des articles d'habillement, de paquetage et d'équipement des membres des contingents, au taux uniforme de 65 dollars par homme et par mois, plus une somme supplémentaire de 5 dollars par homme et par mois pour les armes individuelles et les munitions ...	3 592	984	4 576
8. <u>Solde inutilisé</u>	970	243	1 213
Total des crédits ouverts et des autorisations de dépenses	<u>76 276</u>	<u>16 315</u>	<u>92 591</u>

ANNEXE II

PREVISIONS DE DEPENSES DE LA FUNU ET DE LA FNUOD POUR LA PERIODE
 ALLANT DU 25 OCTOBRE 1977 AU 24 OCTOBRE 1978 INCLUS

A. Etat récapitulatif

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	<u>FUNU</u>	<u>FNUOD</u>	<u>TOTAL</u>
1. <u>Dépenses locales et d'appui</u>			
a) Indemnité journalière versée aux membres des contingents par l'Organisation des Nations Unies	1 970	542	2 512
b) Traitements et dépenses connexes de personnel	6 465	1 130	7 595
c) Frais de voyage et indemnité de subsistance du personnel militaire	350	25	375
d) Rations	3 950	1 150	5 100
e) Location, entretien et construction de locaux	2 765	815	3 580
f) Location d'aéronefs	2 892	106	2 998
g) Communications	115	8	123
2. <u>Matériel et fournitures destinés à la Force</u>			
a) Achat de matériel de transport	1 513	564	2 077
b) Achat d'autre matériel	657	324	981
c) Entretien et utilisation des véhicules automobiles	3 736	1 047	4 783
d) Fournitures et services	2 816	1 165	3 981
e) Fret, camionnage et messageries	1 750	150	1 900
f) Remboursement du coût de l'amortissement du matériel lourd appartenant aux contingents et remboursement des fournitures	4 900	800	5 700
3. <u>Relève des contingents</u>	2 775	510	3 285
4. <u>Indemnités en cas de décès ou d'invalidité</u>	750	200	950
5. <u>Provision pour imprévus</u>	750	250	1 000
6. <u>Bien-être et loisirs</u>	759	220	979
Total, lignes 1 à 6	<u>38 913</u>	<u>9 006</u>	<u>47 919</u>

/...

	<u>FUNU</u>	<u>FNUOD</u>	<u>TOTAL</u>
7. <u>Paiement des dépenses relatives aux contingents</u>			
a) Soldes et indemnités versées aux membres des contingents, au taux uniforme de 500 dollars par homme et par mois, plus une somme supplémentaire de 150 dollars par homme et par mois pour le personnel spécialisé	26 673	7 273	33 946
b) Remboursements au titre de l'amortissement des articles d'habillement, de paquetage et d'équipement des membres des contingents, au taux uniforme de 65 dollars par homme et par mois, plus une somme supplémentaire de 5 dollars par homme et par mois pour les armes individuelles et les munitions	3 558	980	4 538
Total, lignes 1 à 7	69 144	17 259	86 403
8. <u>Crédit supplémentaire nécessaire au titre des soldes et indemnités au cas où l'Assemblée générale approuverait la proposition tendant à porter à 680 dollars le taux uniforme par homme et par mois et à 200 dollars la somme supplémentaire par homme et par mois pour le personnel spécialisé</u>	9 569	2 611	12 180
Total, lignes 1 à 8	78 713	19 870	98 583

B. Renseignements complémentaires

1 a). Indemnités de subsistance journalière versées aux membres des contingents par l'Organisation des Nations Unies

	1977-1978 Prévisions	1976-1977 Montant révisé réparti	1975-1976 Dépenses
	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)
FUNU	1 970 000	1 988 000	1 973 291
FNUOD	542 000	544 000	531 962
Total	2 512 000	2 532 000	2 505 253

1. Une indemnité journalière est versée à tous les membres des contingents des forces pour leurs faux frais personnels. Comme les années précédentes, en 1977-1978 cette indemnité équivaudra à 1,28 dollar par homme et par jour. Les prévisions de dépenses sont fondées sur l'hypothèse que l'effectif des contingents de la FUNU se chiffrera à 4 215 hommes et celui de la FNUOD à 1 160 hommes.

1 b). Traitements et dépenses connexes de personnel

	1977-1978 Prévisions	1976-1977 Montant révisé réparti	1975-1976 Dépenses
	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)
FUNU	6 465 000	6 883 000	5 741 682
FNUOD	1 130 000	1 050 000	815 112
Total	7 595 000	7 933 000	6 556 794

2. Au total, 729 postes sont proposés pour la FUNU et la FNUOD pour 1977-1978, dont 223 pour le personnel recruté sur le plan international (administrateurs, agents des services généraux et agents du Service mobile) et 506 pour le personnel local. Par rapport aux postes approuvés pour 1976-1977, le nombre des postes permanents proposés pour 1977-1978 accuse une diminution de 48 postes, dont 24 pour le personnel recruté sur le plan international et 24 pour le personnel local. La ventilation détaillée par année, catégorie et classe du personnel de la FUNU et de la FNUOD est indiquée dans les tableaux ci-après :

/...

Tableau d'effectifs proposé pour 1977-1978, par catégorie

	Effectifs de 1976-1977				Effectifs proposés pour 1977-1978				Augmentation (ou diminution) pour 1977-1978 par rapport à 1976-1977			
	<u>A</u>	<u>G</u>	<u>SM</u>	<u>Total</u>	<u>A</u>	<u>G</u>	<u>SM</u>	<u>Total</u>	<u>A</u>	<u>G</u>	<u>SM</u>	<u>Total</u>
<u>Personnel international</u>												
FUNU	41	55	121	217	38	48	107	193	(3)	(7)	(14)	(24)
FNUOD	5	10	15	30	5	10	15	30	-	-	-	-
Total	<u>46</u>	<u>65</u>	<u>136</u>	<u>247</u>	<u>43</u>	<u>58</u>	<u>122</u>	<u>223</u>	<u>(3)</u>	<u>(7)</u>	<u>(14)</u>	<u>(24)</u>
<u>Personnel local</u>												
FUNU				446				422				(24)
FNUOD				84				84				-
Total				<u>530</u>				<u>506</u>				<u>(24)</u>
<u>Ensemble du personnel</u>												
FUNU				663				615				(48)
FNUOD				114				114				-
TOTAL GENERAL				<u>777</u>				<u>729</u>				<u>(48)</u>

A = Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur.

G = Agents des services généraux.

SM = Agents du Service mobile.

Tableau d'effectifs proposé pour 1977-1978, par classe

	FUNU ^{a/}		FNUOD		Total		Augmentation (ou diminution) pour 1977-1978 par rapport à 1976-1977
	1976- 1977	1977- 1978	1976- 1977	1977- 1978	1976- 1977	1977- 1978	
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</u>							
SGA	1	1	-	-	1	1	-
SSG	1	1	1	1	2	2	-
D-2	2	1	-	-	2	1	(1)
D-1	2	2	-	-	2	2	-
P-5	5	5	1	1	6	6	-
P-4	15	15	1	1	16	16	-
P-3	8	7	1	1	9	8	(1)
P-2/1	7	6	1	1	8	7	(1)
Total	41	38	5	5	46	43	(3)
<u>Agents des services</u>							
G-5	13	12	-	-	13	12	(1)
G-4/1	42	36	10	10	52	46	(6)
Total	55	48	10	10	65	58	(7)
<u>Autres catégories</u>							
Agents du Service mobile							
	121	107	15	15	136	122	(14)
Agents locaux							
	446	422	84	84	530	506	(24)
Total	567	529	99	99	666	628	(38)
TOTAL GENERAL	663	615	114	114	777	729	(48)

a/ Y compris le Bureau du Coordonnateur principal.

3. Par rapport à 1976-1977, le tableau d'effectifs de la FUNU proposé pour 1977-1978 compte 48 postes de moins, à savoir 1 D-2, 1 P-3, 1 P-2, 7 agents des services généraux, 14 agents du Service mobile et 24 agents locaux. Aucune modification n'est proposée en ce qui concerne le tableau d'effectifs de la FNUOD. La réduction proposée des effectifs de la FUNU fait suite à un examen, effectué cette année, des besoins en personnel sur le terrain et à New York. On trouvera la répartition de ces modifications dans le tableau ci-après, qui indique la ventilation des postes de la FUNU et de la FNUOD par bureau ou service principal :

/...

Répartition des postes de la FUNU et de la FNUOD, par service

	1976-1977				1977-1978				Augmentation (ou diminution) pour 1977-1978 par rapport à 1976-1977			
	A	G	SM	L	A	G	SM	L	A	G	SM	L
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
I. BUREAU DU COORDONNATEUR PRINCIPAL	3	3	1	2	3	3	1	1	-	-	-	(1)
II. SERVICES DE LA FUNU												
Service relevant directement du Commandant de la Force	2	4	3	-	1	4	3	-	(1)	-	-	-
Service relevant directement du chef de l'administration	6	4	-	1	5	3	-	1	(1)	(1)	-	-
Section des achats	8	6	15	55	7	5	13	46	(1)	(1)	(2)	(9)
Section des finances	4	-	4	18	4	-	3	16	-	-	(1)	(2)
Section du personnel	2	3	1	3	2	2	1	3	-	(1)	-	-
Section des transports	-	-	27	68	-	-	23	66	-	-	(4)	(2)
Section des services généraux	2	6	19	284	2	7	16	274	-	1	(3)	(10)
Section des communications	-	-	51	15	-	-	47	15	-	-	(4)	-
Total, II	24	23	120	444	21	21	106	421	(3)	(2)	(14)	(23)

/...

Répartition des postes de la FUNU et de la FNUOD, par service (suite)

	1976-1977				1977-1978				Augmentation (ou diminution) pour 1977-1978 par rapport à 1976-1977			
	A	G	SM	L	A	G	SM	L	A	G	SM	L
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
III. SERVICES DE LA FNUOD												
Service relevant directement du Commandant de la Force	1	1	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-
Service relevant directement du chef de l'administration	2	-	2	2	2	-	2	2	-	-	-	-
Section des achats	-	-	3	5	-	-	3	5	-	-	-	-
Section des finances	1	1	1	3	1	1	1	3	-	-	-	-
Section du personnel	-	1	-	2	-	1	-	2	-	-	-	-
Section des transports	-	2	-	19	-	2	-	19	-	-	-	-
Section des services généraux	-	-	5	53	-	-	5	53	-	-	-	-
Section des communications	-	2	4	-	-	2	4	-	-	-	-	-
Total, III	4	7	15	84	4	7	15	84	-	-	-	-
IV. POSTES CREEES PAR SUITE DU SURCROIT DE TRAVAIL	15	32	-	-	15	27	-	-	-	(5)	-	-
TOTAL GENERAL	46	65	136	530	43	58	122	506	(3)	(7)	(14)	(24)

/...

4. Le crédit demandé pour les traitements et dépenses connexes de personnel comprend 4 294 000 dollars pour les traitements et salaires (FUNU : 3 660 000 dollars; FNUOD : 634 000 dollars), 3 006 000 dollars pour les dépenses communes de personnel (FUNU : 2 600 000 dollars, FNUOD : 406 000 dollars) et 295 000 dollars pour les frais de voyage et les indemnités de subsistance (FUNU : 205 000 dollars; FNUOD : 90 000 dollars). Un abattement de 5 p. 100 pour les mouvements de personnel a été appliqué lors du calcul de ces chiffres estimatifs.

1 c). Frais de voyage et indemnités de subsistance
 du personnel militaire

	<u>1977-1978</u> Prévisions (Dollars)	1976-1977 Montant révisé <u>réparti</u> (Dollars)	<u>1975-1976</u> Dépenses (Dollars)
FUNU	350 000	390 000	310 845
FNUOD	<u>25 000</u>	<u>25 000</u>	<u>47 964</u>
Total	<u><u>375 000</u></u>	<u><u>415 000</u></u>	<u><u>358 809</u></u>

5. Le crédit demandé à ce titre est destiné à financer l'indemnité de subsistance journalière versée au personnel militaire en poste dans des lieux d'affectation où il n'y a pas de logements ni de cantines à la disposition du personnel de l'ONU (120 000 dollars pour la FUNU; 8 000 dollars pour la FNUOD), et au personnel militaire en voyage officiel dans la zone de la mission (y compris les voyages des équipages des avions, la relève du personnel des postes avancés, le transport ordinaire des approvisionnements, les visites d'inspection et les voyages des officiers de l'état-major) (230 000 dollars pour la FUNU; 17 000 dollars pour la FNUOD).

6. La FUNU a un bureau de liaison au Caire et des détachements de contrôle des mouvements au Caire, à Damas, à Ismaïlia, à Jérusalem, à Tel-Aviv et à Port-Saïd, ainsi que des détachements de police militaire au Caire, à Suez, à Rabah, à Eilat, à Tel-Aviv et à Jérusalem. Elle a également un dépôt de vivres au Caire et des annexes à Suez et à Port-Saïd. La FUNU et la FNUOD fournissent une partie du personnel militaire attaché au Bureau du Coordonnateur principal à Jérusalem.

7. Le montant approuvé de l'indemnité de subsistance journalière versée au personnel militaire en poste dans les lieux d'affectation qui ne possèdent pas de logements et de cantines destinés à l'Organisation des Nations Unies est fixé à 21 dollars en Egypte, 21 dollars en Israël et 24 dollars en République arabe syrienne. Toutefois, dans les lieux d'affectation où l'ONU fournit des logements au personnel, l'indemnité de subsistance journalière autorisée est fixée à la moitié de ces montants.

/...

1 d). Rations

	1977-1978 <u>Prévisions</u> (Dollars)	1976-1977 Montant révisé <u>réparti</u> (Dollars)	1975-1976 <u>Dépenses</u> (Dollars)
FUNU	3 950 000	3 900 000	4 110 443
FNUOD	1 150 000	1 168 000	962 922
Total	<u>5 100 000</u>	<u>5 068 000</u>	<u>5 073 365</u>

8. Le crédit demandé à la présente rubrique est destiné à assurer l'alimentation des membres du personnel militaire des forces, ainsi que des membres du personnel civil affecté à des postes où une cantine est nécessaire. Les rations sont distribuées en fonction des besoins approuvés en la matière. Les prévisions pour 1977-1978 ont été établies aussi sur la base du nombre de rations utilisées l'année précédente. Une réduction de 20 p. 100 a été opérée pour tenir compte des rations non utilisées. Les prévisions tiennent compte des membres du personnel en poste dans les lieux d'affectation où il n'y a pas de cantine et de ceux qui sont en voyage officiel, en congé ou absents de leur camp pour diverses raisons; il est tenu compte aussi du fait que certains contingents paraissent ne pas utiliser pleinement les rations fournies par l'Organisation des Nations Unies parce qu'ils reçoivent des subventions de leurs gouvernements respectifs au titre des rations.

1 e). Location, entretien et construction de locaux

	1977-1978 <u>Prévisions</u> (Dollars)	1976-1977 Montant révisé <u>réparti</u> (Dollars)	1975-1976 <u>Dépenses</u> (Dollars)
FUNU	2 811 000	4 915 000	2 015 786
FNUOD	815 000	516 000	430 616
Total	<u>3 626 000</u>	<u>5 431 000</u>	<u>2 446 402</u>

/...

9. Le tableau ci-après indique la ventilation par principales catégories de dépenses :

	<u>FUNU</u> (Dollars)	<u>FNUOD</u> (Dollars)	<u>TOTAL</u> (Dollars)
i) Location de locaux	370 300	246 900	617 200
ii) Entretien, réparation et aménagement des locaux	978 000	525 000	1 503 000
iii) Réparation et entretien des routes et des conduites d'eau	46 000	7 100	53 100
iv) Approvisionnement en eau et en électricité	446 700	24 000	470 700
v) Construction de locaux	970 000	12 000	982 000
Total	<u>2 811 000</u>	<u>815 000</u>	<u>3 626 000</u>

i) Location de locaux

	<u>1977-1978</u> <u>Prévisions</u> (Dollars)	<u>1976-1977</u> Montant révisé <u>réparti</u> (Dollars)	<u>1975-1976</u> <u>Dépenses</u> (Dollars)
FUNU	370 300	443 500	542 684
FNUOD	<u>246 900</u>	<u>250 000</u>	<u>119 408</u>
Total	<u>617 200</u>	<u>693 500</u>	<u>662 092</u>

/...

10. Le crédit demandé au titre de la location de locaux à usage de bureaux, de logements, d'entrepôts et d'autres installations nécessaires aux forces se répartit comme suit :

	<u>FUNU</u> (Dollars)	<u>FNUOD</u> (Dollars)	<u>TOTAL</u> (Dollars)
Bureaux	48 600	9 000	57 600
Entrepôts	84 200	2 500	86 700
Installations frigorifiques	103 900	-	103 900
Installations de transit	30 700	-	30 700
Atelier/garage	6 900	26 000	32 900
Logements	50 900	93 400	144 300
Bureaux/logements/cantines	-	92 400	92 400
Autres installations	1 700	-	1 700
Frais d'éclairage, de chauffage, d'énergie, d'eau et d'entretien lorsqu'ils ne sont pas compris dans le loyer	43 400	23 600	67 000
Total	<u>370 300</u>	<u>246 900</u>	<u>617 200</u>

11. Des locaux à usage de bureaux sont loués au Caire, à Port-Saïd, à Tel-Aviv et à Damas. Les locaux du Caire abritent le bureau de liaison et le terminal du réseau de communications de la FUNU, ainsi que des bureaux et des logements destinés au personnel civil et aux officiers supérieurs en voyage officiel au Caire. Les locaux de Port-Saïd sont utilisés par le personnel militaire et le personnel civil s'occupant du contrôle des mouvements. Les locaux de Tel-Aviv sont utilisés par le personnel s'occupant du contrôle des mouvements et le personnel de la police militaire de la FUNU et de la FNUOD. Les locaux de Damas abritent le quartier général de la FNUOD.

12. Des entrepôts loués au Caire servent de dépôt pour les rations de la FUNU. A Port-Saïd, des entrepôts sont loués pour abriter tous les arrivages et toutes les expéditions par mer pour le compte de la FUNU. On envisage de louer un entrepôt à Tel-Aviv où les arrivages et les expéditions par mer pourraient être reçus et préparés et d'où les chargements pourraient être acheminés vers la FUNU et la FNUOD. Deux installations frigorifiques sont louées à Port-Saïd pour les arrivages de produits alimentaires congelés.

13. Un immeuble loué au Caire sert de poste de transit pour la relève du personnel militaire et contient des logements et des cantines pour le personnel militaire stationné dans cette ville. Des garages sont loués à Ismaïlia et à Damas pour assurer la réparation et l'entretien des véhicules à moteur.

/...

14. Des locaux sont loués à Damas pour fournir des logements au personnel militaire de l'état-major de la FNUOD. A Ismaïlia, des logements sont loués pour certains membres du personnel militaire des forces affectés à l'appui aérien et des locaux à usage de bureaux sont loués pour les activités de liaison. On envisage de louer à Eilat des locaux à usage de bureaux et de logements pour un détachement de police militaire.

ii) Entretien, réparation et aménagement des locaux

	1977-1978	1976-1977	1975-1976
	<u>Prévisions</u>	Montant révisé réparti	Dépenses
	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)
FUNU	978 000	1 950 700	818 689
FNUOD	525 000	260 000	119 509
Total	<u>1 503 000</u>	<u>2 210 700</u>	<u>938 198</u>

15. Le crédit demandé pour l'entretien, la réparation et l'aménagement des locaux des camps, des postes de commandement et positions avancés des contingents et des locaux loués par les forces se décompose comme suit :

a) 1 135 000 dollars pour les matériaux et fournitures nécessaires à l'entretien des locaux et aux réparations et aménagements indispensables : matériaux de maçonnerie (ciment, blocs en béton, chaux, gravier, etc.), matériaux de menuiserie (bois d'oeuvre, contre-plaqués, feuilles de plastique ou de métal, clous, peinture, etc.), matériaux de plomberie (tubes, tuyaux, robinets, toilettes, soupapes, lavabos, etc.), matériel électrique (câbles et fils, prises, ampoules, fusibles, etc.), matériaux divers (acier, peinture, verre, fenêtres, grillages, cloisons, verrous, etc.), et fournitures pour le nettoyage (FUNU : 665 000 dollars; FNUOD : 470 000 dollars).

b) 75 000 dollars pour les travaux de réparation et d'aménagement des locaux à faire exécuter par des entreprises travaillant sous contrat et de la main-d'oeuvre locales. Ce chiffre a été calculé en tenant compte du fait que les travaux de réparation et d'aménagement pourront être effectués en grande partie par les membres des contingents eux-mêmes (FUNU : 75 000 dollars).

c) 293 000 dollars pour les divers services d'entretien de la plomberie, des installations électriques et des systèmes d'adduction d'eau et d'égouts, y compris, le cas échéant, le remplacement et l'installation de matériel, qui devront vraisemblablement être effectués par des entreprises locales travaillant sous contrat (FUNU : 238 000 dollars, FNUOD : 55 000 dollars).

/...

iii) Réparation et entretien des routes et des conduites d'eau

	<u>1977-1978</u> <u>Prévisions</u> (Dollars)	<u>1976-1977</u> Montant révisé <u>réparti</u> (Dollars)	<u>1975-1976</u> Dépenses (Dollars)
FUNU	46 000	-	-
FNUOD	7 100	-	-
Total	<u>53 100</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

16. L'inspection et l'entretien préventif des canalisations d'eau dans la zone tampon de la FUNU, confiés à une entreprise travaillant sous contrat, représentent une dépense annuelle de 31 500 dollars. Le crédit demandé comprend aussi 14 500 dollars pour les réparations des canalisations d'eau en 1977-1978, ainsi qu'un montant de 7 100 dollars pour le revêtement de routes menant aux positions de la FNUOD.

iv) Approvisionnement en eau et électricité

	1977-1978 <u>Prévisions</u> (Dollars)	1976-1977 Montant révisé <u>réparti</u> (Dollars)	1975-1976 <u>Dépenses</u> (Dollars)
FUNU	446 700	592 100	391 300
FNUOD	24 000	6 000	79 600
Total	<u>470 700</u>	<u>598 100</u>	<u>470 900</u>

17. Des montants sont prévus à cette rubrique pour couvrir le coût de l'eau fournie aux forces de la FUNU dans la zone tampon (315 300 dollars) et de la consommation d'eau (63 000 dollars) et d'électricité (68 400 dollars) dans les locaux de la FUNU où ces charges ne sont pas comprises dans le loyer. Pour la FNUOD, on estime à 9 000 dollars le coût de l'eau et à 15 000 dollars celui de l'électricité fournies au camp de Ziouani.

v) Construction de locaux

	1977-1978 <u>Prévisions</u> (Dollars)	1976-1977 Montant révisé <u>réparti</u> (Dollars)	1975-1976 <u>Dépenses</u> (Dollars)
FUNU	970 000	1 928 700	263 100
FNUOD	12 000	-	112 100
Total	<u>982 000</u>	<u>1 928 700</u>	<u>375 200</u>

18. En ce qui concerne le logement de la FUNU, le Secrétaire général a indiqué, dans son rapport au Conseil de sécurité en date du 17 octobre 1977 (S/12416, par. 12), ce qui suit :

"Cent soixante quatorze bâtiments préfabriqués ont été achetés pour les camps de base et le logement de la Force. Dans mon dernier rapport, je mentionnais les problèmes que pose la construction des camps de base par suite du manque de main-d'oeuvre qualifiée et de matériel. A l'heure actuelle, 133 bâtiments ont été érigés, les autres en étant à divers stades d'achèvement.

/...

Les travaux de construction sont exécutés par les contingents, sauf dans le cas du nouveau camp de base du bataillon indonésien, dans la zone tampon, qui est aménagé par l'unité polonaise spéciale du génie, qui est arrivée en juin 1977. Une fois que l'aménagement de ce camp, prévu pour janvier 1978, aura été achevé, le camp de base du bataillon indonésien, qui se trouve actuellement à Suez, sera transféré dans la zone tampon. Après l'achèvement du programme de construction de bâtiments préfabriqués, un certain nombre d'hommes devront continuer à vivre sous la tente. C'est pourquoi de nouveaux éléments préfabriqués sont demandés, de façon que tous les membres de la Force puissent loger dans des bâtiments."

Dans les deux camps de base et les positions connexes situées dans la zone tampon, 220 hommes environ continueront à vivre sous la tente après l'achèvement du programme d'édification de constructions préfabriquées. Pour fournir des abris en dur à ces hommes, on estime qu'il faudra monter 19 constructions préfabriquées (environ 6 m x 15 m) et six autres plus petites (environ 2,75 m x 12 m), dont le coût total est estimé à 402 000 dollars.

19. En outre, la FUNU a besoin, estime-t-on, de trois constructions préfabriquées (environ 12 m x 30 m), plus huit autres (environ 6 m x 15 m) et une plus petite (environ 2,75 m x 12 m), afin d'agrandir les locaux à usage de bureaux, les entrepôts et les zones de travail de façon à les décongestionner et à accroître l'efficacité des travaux. Onze de ces constructions seraient destinées au camp logistique et une au camp de base situé dans la zone tampon. Le coût de ces constructions préfabriquées est estimé à 262 000 dollars.

20. On estime également que la FUNU aura besoin, pour remédier au surpeuplement des cantonnements actuels, de 15 constructions préfabriquées (environ 6 m x 15,25 m), à savoir 13 dans le camp logistique et deux dans le camp de base situé dans la zone tampon. Le coût de ces structures est évalué à 270 000 dollars.

21. Le montant prévu à la présente rubrique pour la FUNU comprend également le coût de deux constructions préfabriquées (36 000 dollars) qui sont jugées nécessaires pour faire face aux besoins imprévus.

22. Pour la FNUOD, il est proposé de construire deux entrepôts pour le stockage des carburants et des lubrifiants, de façon qu'ils soient mieux protégés des intempéries et mieux surveillés (10 000 dollars), et deux installations pour le chargement de l'eau afin de pouvoir remplir simultanément trois camions-citernes (2 000 dollars).

1 f). Location d'aéronefs

	1977-1978 <u>Prévisions</u> (Dollars)	1976-1977 Montant révisé <u>réparti</u> (Dollars)	1975-1976 <u>Dépenses</u> (Dollars)
FUNU	2 892 000	3 066 000	2 174 756
FNUOD	106 000	129 000	136 532
Total	<u>2 998 000</u>	<u>3 195 000</u>	<u>2 311 288</u>

23. Ces prévisions sont fondées sur le coût du maintien de la flotte aérienne actuelle, afin d'assurer l'appui aérien nécessaire à la Force. Cet appui aérien comprend le transport du personnel et du matériel, les patrouilles de reconnaissance le long des lignes de démarcation et des approches au-dessus de la mer, l'évacuation des blessés et des malades et les opérations de recherche et de sauvetage. Le tableau ci-dessous donne la ventilation des dépenses prévues.

	<u>FUNU</u> (Dollars)	<u>FNUOD</u> (Dollars)	<u>TOTAL</u> (Dollars)
i) Un avion Fokker F-27	115 000	38 000	153 000
ii) Deux avions CCl15 Buffalo ...	1 025 000	66 000	1 091 000
iii) Un ADAC Skyvan	556 000	-	556 000
iv) Quatre hélicoptères Huey Iroquois	1 166 000	-	1 166 000
v) Frais à payer dans les aéroports	30 000	2 000	32 000
Total	<u>2 892 000</u>	<u>106 000</u>	<u>2 998 000</u>

24. Le Fokker F-27 qui a été fourni à l'ONUST par le Gouvernement suisse est utilisé par les trois missions de maintien de la paix au Moyen-Orient et il sert au transport du personnel et du matériel de sa base à Jérusalem vers Ismaïlia, Le Caire et Damas. On compte qu'il accomplira en moyenne 25 heures de vol par mois pour la FUNU et la FNUOD. Les prévisions sont fondées sur un coût de 510 dollars par heure de vol, y compris le coût du carburant et des lubrifiants.

/...

25. On compte que les deux C115 Buffalo qui ont été fournis par le Gouvernement canadien accompliront au total 130 heures de vol par mois pour la FUNU et la FNUOD. Le coût de la location de ces avions est de 699 dollars par heure de vol, y compris le coût du carburant et des lubrifiants. A partir de leur base d'Ismaïlia, ces avions sont surtout utilisés pour les transports entre théâtres d'opérations en raison de leur rayon d'action et de leur capacité en charge utile, mais ils sont également utilisés pour l'appui aérien à l'intérieur du théâtre d'opérations de la FUNU en raison de leur aptitude à utiliser les courtes pistes d'atterrissage de la zone tampon et de croiser à des vitesses qui facilitent la reconnaissance à vue.

26. Un Skyvan affrété, qui est un avion à décollage et atterrissage courts, est basé à Ismaïlia et utilisé dans la zone tampon et les zones démilitarisées. Il convient bien pour l'observation sur les théâtres d'opérations et il est particulièrement nécessaire pour faciliter la relève des contingents et l'appui à fournir au Groupe des observateurs militaires de l'ONUST affecté à la FUNU dans la zone tampon. On compte qu'il accomplira en moyenne 80 heures de vol par mois. Le coût prévu pour cet aéronef comprend 507 000 dollars d'affrètement et 49 000 dollars de carburants et lubrifiants.

27. On compte que les quatre hélicoptères qui ont été fournis par le Gouvernement australien accompliront au total 160 heures de vol par mois au coût de 463 dollars par heure de vol (soit 889 000 dollars au total), plus 179 000 dollars de frais de transport depuis l'Australie et 98 000 dollars pour le coût du carburant et des lubrifiants. Les hélicoptères sont nécessaires pour les patrouilles ordinaires et les vols de reconnaissance sur l'ensemble du théâtre d'opérations, notamment au-dessus des zones où des dunes de sable rendent impossible l'établissement de postes d'observation. En vertu du protocole, la FUNU a pour mandat de surveiller la zone au moyen de patrouilles terrestres, côtières et aériennes. Les hélicoptères assurent à la fois les patrouilles côtières et aériennes. Outre les patrouilles ordinaires, les hélicoptères sont affectés à des tâches spéciales lorsqu'il faut agir rapidement avec le maximum de souplesse. Ils sont utilisés pour l'évacuation des malades et des blessés et pour les opérations de recherche et de sauvetage ainsi que pour le transport de personnel et d'approvisionnements dans des cas spéciaux.

28. Les frais à payer dans les aéroports pour les aéronefs sont évalués à 32 000 dollars sur la base des dépenses des années précédentes.

1 g). Communications

	1977-1978	1976-1977	
	<u>Prévisions</u>	<u>révisé</u>	1975-1976
	(Dollars)	<u>réparti</u>	<u>Dépenses</u>
		(Dollars)	(Dollars)
FUNU	115 000	126 000	49 887
FNUOD	8 000	11 000	8 771
Total	<u>123 000</u>	<u>137 000</u>	<u>58 658</u>

29. Ces prévisions comprennent le coût des communications (à l'exception du coût du personnel et du matériel), à New York, Genève et Pise, ainsi qu'entre les centres d'opérations de la FUNU et de la FNUOD, y compris le coût des services télégraphiques et télex, la location de lignes téléphoniques, les appels téléphoniques et l'affranchissement du courrier officiel.

2 a). Achat de matériel de transport

	1977-1978 Prévisions <u>(Dollars)</u>	1976-1977 Montant révisé réparti <u>(Dollars)</u>	1975-1976 Dépenses <u>(Dollars)</u>
FUNU	1 513 000	1 012 000	971 332
FNUOD	564 000	127 000	409 131
Total	<u>2 077 000</u>	<u>1 139 000</u>	<u>1 380 463</u>

30. Les véhicules qu'il est proposé d'acheter pour 1977-1978 sont indiqués dans le tableau ci-après. Ainsi, 148 véhicules au total doivent être achetés pour remplacer des véhicules hors d'usage qui doivent être mis hors de service en 1977-1978, et 3 véhicules sont de nouvelles acquisitions. En outre, compte tenu des conclusions de l'étude de coût-utilité (voir par. 35 ci-après), il est proposé d'acheter 48 véhicules pour remplacer ceux qui devraient être réformés en 1977-1978. On estime le coût de ces véhicules à 1 500 000 dollars, 74 500 dollars et 502 500 dollars, respectivement.

Achat de véhicules, 1977-1978

FUNU		FNUOD		TOTAL	
Nombre	Coût (dollars)	Nombre	Coût (dollars)	Nombre	Coût (dollars)

I. REMPLACEMENT DES VEHICULES HORS D'USAGE

a) Véhicules commerciaux

Voitures (légères)	7	31 500	4	18 000	11	49 500
Wagoneers	10	57 000	12	68 400	22	125 400
Jeeps	45	243 000	-	-	45	243 000
Autocars (légers)	-	-	5	28 500	5	28 500
Ambulances	8	84 000	6	63 000	14	147 000
Camionnette découverte	-	-	1	9 500	1	9 500
Camions (1,250 tonne)	43	460 100	-	-	43	460 100
Camions-citernes à eau	-	-	2	50 000	2	50 000
Camion frigorifique	1	25 000	-	-	1	25 000
Dépanneuse (1 tonne)	-	-	1	15 000	1	15 000
Camion à ordures	-	-	1	20 000	1	20 000
		<u>900 600</u>		<u>272 400</u>		<u>1 173 000</u>

/...

Achat de véhicules, 1977-1978 (suite)

	FUNU		FNUOD		TOTAL	
	Nombre	Coût (dollars)	Nombre	Coût (dollars)	Nombre	Coût (dollars)
Transport des véhicules		159 600		48 000		207 600
Total	114	1 060 200	32	320 400	146	1 380 600
b) Véhicules militaires						
Camion, diesel (2,5 tonnes)	1	50 000	-	-	1	50 000
Dépanneuse (5 tonnes)	1	55 000	-	-	1	55 000
		105 000				105 000
Transport des véhicules		8 000		-		3 000
Total	2	113 000	-	-	2	113 000
Total, I	116	1 173 200	32	320 400	148	1 493 600

II. NOUVELLES ACQUISITIONS

a) Véhicules commerciaux						
Camion à ordures	1	20 000	-	-	1	20 000
Camions gros transporteur (5 tonnes)	2	50 000	-	-	2	50 000
		70 000				70 000
Transport des véhicules		12 000				12 000
Total, II	3	82 000	-	-	3	82 000

/...

Achat de véhicules, 1977-1978 (suite)

	FUNU		FNUOD		TOTAL	
	Nombre	Coût (dollars)	Nombre	Coût (dollars)	Nombre	Coût (dollars)
III. REMPLACEMENT DES VEHICULES A REFORMER SELON LES CONCLUSIONS DE L'ETUDE COUT-UTILITE						
a) <u>Véhicules commerciaux</u>						
Wagoneers	12	68 400	-	-	12	68 400
Jeeps	25	135 000	-	-	25	135 000
Véhicules à double cabine	-	-	3	17 100	3	17 100
Camions à ordures	-	-	2	40 000	2	40 000
Camions tracteurs	-	-	4	120 000	4	120 000
Camions semi-remorques	-	-	2	50 000	2	50 000
		203 400		227 100		430 500
Transport des véhicules		54 400		16 500		70 900
Total, III	37	257 800	11	243 600	48	501 400
TOTAL GENERAL	156	1 513 000	43	564 000	199	2 077 000

31. Dans le cas de la FUNU, parmi les véhicules destinés à remplacer ceux qui sont hors d'usage figurent 133 véhicules commerciaux qui remplaceront des véhicules militaires dans les cas où il a été établi qu'ils pourraient être utilisés à la place de véhicules militaires plus coûteux. Dans le cas de la FNUOD, 37 véhicules commerciaux remplaceront des véhicules militaires plus coûteux.

32. Pour remplacer les autres véhicules hors d'usage, il est proposé de prendre des arrangements avec les pays qui fournissent des contingents pour obtenir d'eux des véhicules qui seraient la propriété des contingents; à cet effet un montant est prévu à la rubrique 2 f) des présentes prévisions de dépenses pour rembourser le coût de l'amortissement desdits véhicules. Il est proposé que les pays qui fournissent des contingents remplacent 108 véhicules de la FUNU et 19 véhicules de la FNUOD. Les montants nécessaires au titre de l'amortissement de ces véhicules, qui sont prévus à la rubrique 2 f), sont estimés à 360 600 dollars et 63 600 dollars, respectivement; en outre, 162 000 dollars et 28 500 dollars respectivement sont prévus à la rubrique 2 e) pour les frais de transport.

/...

33. Les nouvelles acquisitions, dans le cas de la FUNU, consistent en deux camions de transport de 5 tonnes et un camion à ordures qui ne sont pas destinés à remplacer des véhicules de la Force. La FUNU a besoin de ces véhicules pour pouvoir transporter des chargements sur de longues distances et utiliser plus efficacement la main-d'oeuvre sur les chantiers de construction et, d'autre part, pour l'enlèvement des ordures.

34. Les études de coût-utilité effectuées par la FUNU et la FNUOD sur la recommandation que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires avait faite dans son rapport à l'Assemblée générale lors de sa trentième session (A/10378, par. 36) ont permis de conclure qu'en règle générale un cycle de remplacement de cinq ans serait le plus indiqué pour tous les véhicules, sauf dans le cas des véhicules spécialisés et des engins du génie. Compte tenu du coût des véhicules, c'est-à-dire tant du prix d'achat que des frais d'utilisation et d'entretien, il était recommandé en outre dans ces études de remplacer chaque fois que possible les véhicules militaires standards par des véhicules commerciaux équivalents.

35. L'examen des années de service des véhicules du parc automobile de la FUNU et de la FNUOD, compte tenu des remplacements proposés, a montré que, si le cycle de remplacement optimal de cinq ans était appliqué, 90 véhicules devraient être réformés en 1977-1978. Le Secrétaire général propose que l'ONU achète 37 et 11 de ces véhicules pour la FUNU et la FNUOD, respectivement, comme il est indiqué dans le tableau ci-dessus et que les pays qui fournissent des contingents en amènent 35 et 7, respectivement, en tant que matériel appartenant à leurs contingents. Les montants à prévoir à la rubrique 2 f) au titre de l'amortissement de ces derniers véhicules sont estimés à 103 400 dollars dans le cas de la FUNU et 17 400 dollars dans le cas de la FNUOD; en outre, 53 000 dollars et 10 500 dollars, respectivement, sont prévus à la rubrique 2 e) pour les frais de transport.

36. Les recommandations faites dans les études de coût-utilité visent à réduire la proportion des véhicules qui ne circulent plus et, par conséquent, à réduire le parc automobile de la FUNU et de la FNUOD. De ce fait, et parce que l'utilisation et l'entretien des véhicules nouveaux et commerciaux coûteront moins cher, on peut compter sur une diminution des montants nécessaires pour l'entretien et l'utilisation de l'ensemble des véhicules du parc automobile. Le nombre des véhicules du parc automobile des Forces à l'avenir sera déterminé durant la période 1977-1978 en fonction du nombre des véhicules à acheter ou à remplacer que les Etats fournissant des contingents auront accepté de procurer aux Forces. Le montant prévu à la rubrique 2 c) au titre de l'entretien et de l'utilisation des véhicules à moteur a été calculé compte tenu du fait que tous les nouveaux véhicules qu'il est proposé d'acheter pour 1977-1978 ne seront pas constamment utilisés pendant l'année.

2 b). Achat d'autre matériel

	1977-1978 Prévisions	1976-1977 Montant révisé réparti	1975-1976 Dépenses
	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)
FUNU	657 000	2 140 000	3 213 309
FNUOD	324 000	171 000	430 525
Total	981 000	2 311 000	3 643 834

37. Ces prévisions correspondent à l'achat du matériel suivant en 1977-1978 :

	FUNU	FNUOD	TOTAL
	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)
i) Communications	54 000	23 100	77 100
ii) Générateurs	36 000	65 700	101 700
iii) Entretien et réparations	20 000	14 000	34 000
iv) Opérations aériennes	11 200	-	11 200
v) Matériel médical	57 000	17 000	74 000
vi) Tentes	27 000	30 000	57 000
vii) Logement et réfectoires	190 000	25 000	215 000
viii) Bureaux	59 200	12 600	71 800
ix) Postes d'observation	16 500	110 400	126 900
x) Divers	186 100	26 200	212 300
Total	657 000	324 000	981 000

i) Matériel de communications

	1977-1978 Prévisions	1976-1977 Montant révisé réparti	1975-1976 Dépenses
	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)
FUNU	54 000	777 500	1 879 100
FNUOD	23 100	77 500	68 200
Total	77 100	855 000	1 947 300

/...

38. Les montants prévus se décomposent comme suit :

a) 30 000 dollars : du fait de la réinstallation de tous les émetteurs-récepteurs de la FUNU dans de nouveaux locaux à Ismaïlia, un montant de 19 000 dollars est prévu pour couvrir le coût de l'installation de l'électricité, des antennes, de la climatisation, des lignes de transport, des systèmes de contrôle, des lignes de manipulation, etc. Une somme de 11 000 dollars est prévue pour quatre postes de perforation pour les télé-imprimeurs;

b) 18 000 dollars : coût de trois combineurs et isolateurs d'antenne à la station de base qui sont nécessaires pour Le Caire, Ismaïlia et le camp d'El Gala afin d'éliminer les transmodulations et les interférences. Ce système émettra et recevra sur plusieurs fréquences à l'aide d'une antenne en utilisant un seul câble entre le combineur et l'antenne;

c) 9 000 dollars : remplacement de chargeurs de batteries pour la FUNU (6 000 dollars) et la FNUOD (3 000 dollars);

d) 18 500 dollars : 10 postes de radio à six canaux, pouvant être transformés en stations portatives, dont la FNUOD a besoin pour remplacer de vieilles radios à lampes à deux canaux qui sont hors d'usage;

e) 1 600 dollars : 4 antennes, avec étais et câbles, qui sont nécessaires pour améliorer les communications entre le quartier général de la FNUOD et les bataillons avancés.

ii) Générateurs

	1977-1978 Prévisions	1976-1977 Montant révisé réparti	1975-1976 Dépenses
	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)
FUNU	36 000	637 300	30 600
FNUOD	65 700	300	75 500
Total	101 700	637 600	106 100

39. Les montants prévus se décomposent comme suit :

a) 36 000 dollars : 40 générateurs de 3 kW pour remplacer les générateurs de la FUNU qui sont hors d'usage;

/...

b) 65 700 dollars : les besoins de la FNUOD comprennent 10 générateurs de 5,1 kVA, avec pièces de rechange, afin de remplacer le matériel actuel qui est insuffisant pour fournir l'électricité nécessaire sur le Mont Hermon et dans les positions des compagnies (47 700 dollars), un générateur diesel de 40 kW d'une puissance de 380/220 V pour fournir l'électricité nécessaire pour les communications et l'éclairage au quartier général de la FNUOD (10 000 dollars) et 16 générateurs de 3,2 kVA pour remplacer des unités identiques qui sont hors d'usage (8 000 dollars).

iii) Matériel d'entretien et de réparation

	<u>1977-1978</u> Prévisions	1976-1977 Montant révisé réparti	<u>1975-1976</u> Dépenses
	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)
FUNU	20 000	33 400	49 100
FNUOD	14 000	15 200	14 200
Total	<u>34 000</u>	<u>48 600</u>	<u>63 300</u>

40. Le montant prévu à ce titre doit permettre de couvrir le coût du remplacement et de l'acquisition d'outils de menuisier, d'ajusteur et d'autres outils nécessaires pour l'entretien des bâtiments et d'autres travaux.

iv) Matériel pour les opérations aériennes

	<u>1977-1978</u> Prévisions	1976-1977 Montant révisé réparti	<u>1975-1976</u> Dépenses
	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)
FUNU	11 200	17 500	-
FNUOD	-	-	-
Total	<u>11 200</u>	<u>17 500</u>	<u>-</u>

41. Le montant prévu doit permettre d'acheter, pour des raisons de sécurité, six rotophares pour les véhicules utilisés sur les aérodromes (1 200 dollars), ainsi qu'une balise radio non directionnelle mobile pour l'aérodrome d'El Tasa (10 000 dollars).

/...

v) Matériel médical

	1977-1978 Prévisions	1976-1977 Montant révisé réparti	1975-1976 Dépenses
	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)
FUNU	57 000	16 000	22 000
FNUOD	17 000	500	200
Total	<u>74 000</u>	<u>16 500</u>	<u>22 200</u>

42. Le montant prévu doit permettre de remplacer du matériel médical de la FUNU (12 000 dollars) et d'acheter du nouveau matériel médical (45 000 dollars) dont la FUNU a besoin, y compris un système de surveillance du pouls, du rythme respiratoire et de la température, des microscopes à contraste de phase, des accessoires pour réduire les fractures et divers instruments médicaux, des trousse, des pièces de rechange et des outils.

43. Le montant prévu pour la FNUOD au titre du matériel médical doit permettre d'acheter de nouveaux appareils, instruments et équipements pour un nouveau laboratoire d'analyse et des salles aménagées pour les examens médicaux.

vi) Achat de tentes

	1977-1978 Prévisions	1976-1977 Montant révisé réparti	1975-1976 Dépenses
	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)
FUNU	27 000	52 800	345 300
FNUOD	30 000	3 000	2 100
Total	<u>57 000</u>	<u>55 800</u>	<u>347 400</u>

44. Le montant prévu doit permettre de remplacer des tentes qui sont nécessaires pour les cuisines, l'entreposage et les ateliers de réparation ainsi que pour abriter le personnel installé temporairement ou affecté à des tâches particulières.

vii) Logement et réfectoires

	1977-1978 Prévisions	1976-1977 Montant révisé réparti	1975-1976 Dépenses
	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)
FUNU	190 000	86 900	586 700
FNUOD	25 000	8 400	93 800
Total	215 000	95 300	680 500

45. Le montant prévu pour la FUNU doit permettre de remplacer des lits (62 500 dollars), des matelas (15 000 dollars), des chaises, des tables et des lampes (25 000 dollars), des armoires (8 000 dollars), des ventilateurs (2 500 dollars) ainsi que du matériel de cuisine (36 000 dollars) et des pièces de rechange pour ce matériel (16 000 dollars). Le montant prévu comprend aussi le coût de l'acquisition de machines à laver la vaisselle (10 500 dollars), de tables de chevet (10 000 dollars), de fourneaux (2 500 dollars) et d'armoires à pharmacie (2 000 dollars).

46. Le montant prévu pour la FNUOD doit permettre de remplacer des lits (6 000 dollars), des ventilateurs (2 000 dollars), des tables de réfectoire (1 000 dollars), divers autres articles (1 000 dollars) et du matériel de cuisine (15 000 dollars).

viii) Mobilier et matériel de bureau

	1977-1978 Prévisions	1976-1977 Montant révisé réparti	1975-1976 Dépenses
	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)
FUNU	59 200	99 000	70 900
FNUOD	12 600	21 300	28 800
Total	71 800	120 300	99 700

47. Le montant prévu pour la FUNU doit permettre de remplacer des machines à écrire et d'autres machines de bureau (23 600 dollars) et d'acheter des rayonnages et des équipements pour remplacer ceux qui sont hors d'usage ou pour améliorer les installations d'entreposage (10 600 dollars), ainsi que divers articles d'ameublement et accessoires (25 000 dollars) pour remplacer des articles hors d'usage et équiper tous les services conformément aux normes prévues pour la FUNU.

/...

48. Le montant prévu pour la FNUOD doit permettre d'acheter des rayonnages supplémentaires pour l'entrepôt des fournitures (10 000 dollars), des meubles de classement supplémentaires, des calculatrices et un appareil à déchiqueter le papier (2 600 dollars).

ix) Matériel d'observation

	1977-1978 Prévisions	1976-1977 Montant révisé réparti	1975-1976 Dépenses
	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)
FUNU	16 500	-	-
FNUOD	110 400	-	-
Total	126 900	-	-

49. Un montant de 16 500 dollars est prévu pour l'achat par la FUNU de 11 jumelles montées sur trépied et équipées d'un cadran orientable de mesure de l'azimut pour permettre aux postes d'observation et aux points de contrôle de la FUNU de repérer et de suivre les aéronefs qui les survolent et de tracer avec précision le trajet qu'ils suivent.

50. Le montant prévu pour la FNUOD doit permettre d'acheter du matériel d'observation nocturne qui sera utilisé dans quatre postes pour améliorer les observations faites de nuit (100 000 dollars). Ce matériel complétera l'équipement actuel et rendra plus précises les activités d'observation, de détection et d'identification nocturnes. Il permettra également d'observer un champ plus large et d'utiliser les observateurs et les patrouilles militaires de façon plus efficace. Le montant prévu comprend 1 800 dollars pour l'achat de deux télémètres pour l'étude des champs de mines à déminer, 7 400 dollars pour l'achat d'un périscope photographique pour les activités de déminage, et 1 200 dollars pour l'achat de divers appareils d'optique pour les travaux de goniométrie et de repérage à faire pour déterminer l'emplacement exact des champs de mines et des chemins que les patrouilles doivent suivre.

x) Matériel divers

	1977-1978 Prévisions	1976-1977 Montant révisé réparti	1975-1976 Dépenses
	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)
FUNU	186 100	220 300	229 600
FNUOD	26 200	44 800	147 700
Total	212 300	265 100	377 300

/...

51. Les montants prévus doivent permettre d'acheter du matériel divers qui sera utilisé dans les postes d'observation et les points de station et dans les camps de base et les bureaux :

	<u>FUNU</u> (Dollars)	<u>FNUOD</u> (Dollars)	<u>TOTAL</u> (Dollars)
Réfrigérateurs	49 000	-	49 000
Climatiseurs	26 500	-	26 500
Congélateurs	18 500	-	18 500
Machines à faire de la glace	5 000	-	5 000
Matériel de lutte contre les incendies ..	15 000	9 000	24 000
Radiateurs	5 000	4 500	9 500
Chauffe-eau	200	6 000	6 200
Pompes hydrauliques	18 300	-	18 300
Matériel photographique	1 600	300	1 900
Matériel de détection des mines	47 000	-	47 000
Divers	-	6 400	6 400
Total	<u>186 100</u>	<u>26 200</u>	<u>212 300</u>

52. Tous les articles ci-dessus doivent permettre de remplacer des articles usagés, sauf dans les cas ci-après où il s'agit de nouvelles acquisitions :

a) Trois unités de réfrigération d'environ 17 m³ (24 000 dollars) doivent être installées dans trois camps de la FUNU, où les installations de réfrigération ne permettent pas de conserver des fruits et légumes frais en quantités suffisantes pour la consommation de plus d'une journée. Avec les nouveaux réfrigérateurs, ces camps pourront conserver ces vivres pendant deux ou trois jours, ce qui permettra de réduire le gaspillage et les opérations de manutention et de transport.

b) Sur la base des températures relevées dans les locaux, la FUNU a indiqué qu'elle avait besoin de 40 climatiseurs supplémentaires (12 000 dollars).

c) La FUNU a besoin de 34 congélateurs de 565 litres (13 600 dollars), dont 18 permettront de conserver les rations des contingents conformément aux normes requises et 16 serviront à équiper certains postes d'observation.

/...

d) La FUNU propose de transformer en voitures de pompiers 11 camions-citernes qui, s'ils ne sont plus utilisables pour les transports normaux, peuvent encore servir à cette fin. Ces voitures de pompiers seraient utilisées dans les camps de base de la zone tampon, où il n'y a d'autres moyens de lutte contre l'incendie que les extincteurs portatifs. Le coût de la transformation des 11 camions-citernes est estimé à 9 000 dollars.

e) La FNUOD propose d'acheter deux radiateurs qui seront utilisés dans les aires d'entretien pour assurer un chauffage suffisant en hiver dans cette partie des ateliers, ainsi qu'un système d'aération pour ces aires d'entretien, qui sont entièrement closes et d'où les diverses émanations ne s'échappent pas bien (4 500 dollars).

f) Le montant prévu pour du matériel photographique doit permettre de couvrir le coût du matériel nécessaire pour le rassemblement et la diffusion de renseignements et leur utilisation par la police militaire, et comprend l'achat d'appareils photographiques, d'agrandisseurs et de sèche-clichés.

g) Le matériel de détection de mines nécessaire pour la FUNU comprend des détecteurs de mines, du matériel de déminage, des bottes en caoutchouc et d'autres petits appareils mécaniques.

h) Les autres articles nécessaires pour la FNUOD comprennent 20 haut-parleurs qui seront utilisés sur les positions et en patrouille afin d'avertir les personnes qui chercheraient à franchir la zone de séparation, ce qui permettra d'éviter un certain nombre de violations (1 500 dollars), un appareil de contrôle de vitesse par radar, qui servira à la police militaire pour vérifier la vitesse des véhicules avec plus de précision (2 000 dollars), et des éclairages fluorescents pour les entrepôts, les bureaux et les aires de travail dans les camps de base, afin d'assurer un meilleur éclairage des aires de travail, ainsi que des projecteurs (2 900 dollars).

2 c). Entretien et utilisation des véhicules automobiles

	<u>1977-1978</u> <u>Prévisions</u> (Dollars)	<u>1976-1977</u> <u>Montant</u> <u>révisé</u> <u>réparti</u> (Dollars)	<u>1975-1976</u> <u>Dépenses</u> (Dollars)
FUNU	3 736 000	4 558 000	6 042 015
FNUOD	1 047 000	842 000	778 583
Total	<u>4 783 000</u>	<u>5 400 000</u>	<u>6 820 598</u>

53. Le montant prévu au titre des frais d'utilisation et d'entretien du parc de véhicules automobiles de la FUNU et de la FNUOD, ainsi que du matériel mobile lourd et des machines fixes, se décompose comme suit :

	<u>FUNU</u> (Dollars)	<u>FNUOD</u> (Dollars)	<u>Total</u> (Dollars)
i) Essence, huile et lubrifiants .	1 159 000	376 000	1 535 000
ii) Pièces détachées et entretien des véhicules	1 577 000	595 000	2 172 000
iii) Organes de rechange pour les véhicules	648 000	10 000	658 000
iv) Pièces détachées et entretien d'autres éléments de matériel .	352 000	66 000	418 000
Total	<u>3 736 000</u>	<u>1 047 000</u>	<u>4 783 000</u>

/...

i) Essence, huile et lubrifiants

	<u>1977-1978</u> <u>Prévisions</u> (Dollars)	<u>1976-1977</u> Montant révisé <u>réparti</u> (Dollars)	<u>1975-1976</u> <u>Dépenses</u> (Dollars)
FUNU	1 159 000	1 406 200	1 296 988
FNUOD	<u>376 000</u>	<u>411 800</u>	<u>379 483</u>
Total	<u><u>1 535 000</u></u>	<u><u>1 818 000</u></u>	<u><u>1 676 471</u></u>

54. Le montant prévu à la présente rubrique doit permettre d'acheter de l'essence (FUNU : 805 800 dollars; FNUOD : 251 900 dollars), du carburant diesel (FUNU : 267 600 dollars; FNUOD : 94 000 dollars), de l'huile de moteur et des lubrifiants (FUNU: 21 400 dollars; FNUOD : 7 500 dollars) et d'autres produits pétroliers (FUNU : 64 200 dollars; FNUOD : 22 600 dollars) destinés à l'utilisation et à l'entretien des véhicules automobiles, du matériel mobile lourd et des machines fixes.

ii) Pièces détachées et entretien des véhicules

	<u>1977-1978</u> <u>Prévisions</u> (Dollars)	<u>1976-1977</u> Montant révisé <u>réparti</u> (Dollars)	<u>1975-1976</u> <u>Dépenses</u> (Dollars)
FUNU	1 557 000	1 821 900	3 545 012
FNUOD	<u>595 000</u>	<u>364 700</u>	<u>367 300</u>
Total	<u><u>2 172 000</u></u>	<u><u>2 186 600</u></u>	<u><u>3 912 312</u></u>

55. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût des pièces détachées et de l'entretien des véhicules de type militaire (FUNU : 1 211 000 dollars; FNUOD : 500 000 dollars), et des véhicules de type industriel (FUNU : 270 000 dollars; FNUOD : 55 000 dollars), ainsi que de passer des contrats locaux pour l'entretien des véhicules (FUNU : 96 000 dollars; FNUOD : 40 000 dollars).

/...

iii) Organes de rechange pour les véhicules

	<u>1977-1978</u> <u>Prévisions</u> (Dollars)	<u>1976-1977</u> Montant révisé <u>réparti</u> (Dollars)	<u>1975-1976</u> <u>Dépenses</u> (Dollars)
FUNU	648 000	766 300	1 140 054
FNUOD	10 000	32 100	13 058
Total	<u>658 000</u>	<u>798 400</u>	<u>1 153 112</u>

56. Le montant prévu doit permettre de remplacer des organes de véhicule, qu'il ne serait pas rentable de réparer, notamment 88 moteurs, 78 transmissions, 35 différentiels, 40 axes de transmission, 48 boîtes de vitesse et 50 ponts arrière, pour un montant total de 626 000 dollars. Il comprend aussi un montant estimatif de 32 000 dollars destiné à couvrir l'achat de divers éléments d'outillage pour les ateliers.

iv) Pièces détachées et entretien d'autres éléments de matériel

	<u>1977-1978</u> <u>Prévisions</u> (Dollars)	<u>1976-1977</u> Montant révisé <u>réparti</u> (Dollars)	<u>1975-1976</u> <u>Dépenses</u> (Dollars)
FUNU	352 000	563 600	59 961
FNUOD	66 000	33 400	18 742
Total	<u>418 000</u>	<u>597 000</u>	<u>78 703</u>

57. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût des pièces détachées et de l'entretien des machines fixes et d'autres éléments de matériel non consommables, y compris des générateurs, des pompes, des réfrigérateurs, des congélateurs, des chauffe-eau, des ventilateurs électriques, des fourneaux et des machines de bureau.

/...

2 d). Fournitures et services

	<u>1977-1978</u> <u>Prévisions</u> (Dollars)	<u>1976-1977</u> Montant révisé réparti (Dollars)	<u>1975-1976</u> <u>Dépenses</u> (Dollars)
FUNU	2 816 000	2 950 000	4 295 486
FNUOD	<u>1 165 000</u>	<u>823 000</u>	<u>775 153</u>
Total	<u><u>3 981 000</u></u>	<u><u>3 773 000</u></u>	<u><u>5 070 639</u></u>

58. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût des fournitures consommables et des services divers énumérés dans le tableau ci-après, au sujet desquels on trouvera des détails plus loin :

	<u>FUNU</u> (Dollars)	<u>FNUOD</u> (Dollars)	<u>TOTAL</u> (Dollars)
i) Vêtements et uniformes	370 000	84 000	454 000
ii) Matériel de campagne	175 000	180 000	355 000
iii) Fournitures médicales et dentaires	200 000	100 000	300 000
iv) Matériel sanitaire et d'entretien	144 000	35 000	179 000
v) Intendance générale	400 000	306 000	706 000
vi) Fournitures et piles pour les services de communications	540 500	133 000	673 500
vii) Papeterie et fournitures de bureau	200 000	30 000	230 000
viii) Services contractuels	369 000	173 000	542 000
ix) Assurance commerciale	228 500	58 300	286 800
x) Service de bac	60 000	-	60 000
xi) Consultations médicales et soins d'urgence .	25 000	23 000	48 000
xii) Affranchissement du courrier du personnel militaire	25 000	5 000	30 000
xiii) Service de vérification extérieure des comptes	10 000	6 000	16 000
xiv) Divers	69 000	31 700	100 700
Total	<u><u>2 816 000</u></u>	<u><u>1 165 000</u></u>	<u><u>3 981 000</u></u>

/...

i) Vêtements et uniformes

	1977-1978 <u>Prévisions</u> (Dollars)	1976-1977 Montant révisé <u>réparti</u> (Dollars)	1975-1976 <u>Dépenses</u> (Dollars)
FUNU	370 000	173 100	516 909
FNUOD	<u>84 000</u>	<u>51 500</u>	<u>94 810</u>
Total	<u>454 000</u>	<u>224 600</u>	<u>611 719</u>

59. Le montant prévu doit permettre :

a) De distribuer des tenues de l'ONU - qui sont conservées par les hommes relevés (8 430 tenues pour la FUNU; 3 320 tenues pour la FNUOD) et de constituer un stock de rechange (20 p. 100 des chiffres ci-dessus) destiné à compléter l'assortiment et à remplacer les articles détériorés, au coût estimatif de 26 dollars par tenue (FUNU : 263 000 dollars; FNUOD : 72 400 dollars). De plus, environ 50 p. 100 des casques intérieurs distribués par l'ONU devront être remplacés en 1977-1978 pour cause d'usure (FUNU : 15 200 dollars; FNUOD : 4 000 dollars).

b) De distribuer aux employés civils locaux et au personnel militaire affecté à certains travaux des articles d'habillement spéciaux nécessaires pour des considérations d'hygiène ou de sécurité. Les chiffres ont été estimés en fonction des besoins constatés antérieurement (FUNU : 50 000 dollars; FNUOD : 7 500 dollars).

c) De distribuer des vêtements d'hiver à 1 100 hommes de la FUNU, au coût estimatif de 38 dollars par homme, y compris le remplacement des effets usés (41 800 dollars).

ii) Matériel de campagne

	1977-1978 <u>Prévisions</u> (Dollars)	1976-1977 Montant révisé <u>réparti</u> (Dollars)	1975-1976 <u>Dépenses</u> (Dollars)
FUNU	175 000	150 900	194 803
FNUOD	<u>180 000</u>	<u>38 500</u>	<u>5 784</u>
Total	<u>355 000</u>	<u>189 400</u>	<u>200 587</u>

/...

60. Le montant prévu est principalement destiné à assurer la distribution d'articles de remplacement, compte tenu aussi de la nécessité de constituer des réserves pour imprévus et des stocks de rechange. Ce matériel comprend du fil de fer barbelé droit et en accordéon (FUNU : 82 500 dollars; FNUOD : 80 000 dollars), des sacs à sable (FUNU : 90 000 dollars; FNUOD : 90 000 dollars), des rubans pour baliser les champs de mines pour la FUNU (2 500 dollars), des rubans pour baliser les champs de mines et des tonneaux pour la FNUOD (10 000 dollars).

iii) Fournitures médicales et dentaires

	1977-1978 <u>Prévisions</u> (Dollars)	1976-1977 Montant révisé <u>réparti</u> (Dollars)	1975-1976 <u>Dépenses</u> (Dollars)
FUNU	200 000	152 700	395 473
FNUOD	100 000	169 700	62 523
Total	<u>300 000</u>	<u>322 400</u>	<u>457 996</u>

61. Le montant prévu doit permettre d'acheter une large gamme de matériel médical et dentaire nécessaire aux forces : médicaments, vaccins, antiseptiques et pansements, ainsi que fournitures chirurgicales, de laboratoire et de radiologie.

iv) Matériel sanitaire et d'entretien

	1977-1978 <u>Prévisions</u> (Dollars)	1976-1977 Montant révisé <u>réparti</u> (Dollars)	1975-1976 <u>Dépenses</u> (Dollars)
FUNU	144 000	168 700	230 925
FNUOD	35 000	27 500	16 659
Total	<u>179 000</u>	<u>196 200</u>	<u>247 584</u>

62. Ce montant doit permettre d'acheter les articles suivants : insecticides, désinfectants, produits anti-insectes, produits pour toilettes chimiques, (en poudre et liquide), savonnets, désodorisants, détergents, cire, serpillières, brosses, balais, etc., ainsi que produits chimiques pour la purification de l'eau.

v) Intendance générale

	1977-1978 <u>Prévisions</u> (Dollars)	1976-1977 Montant révisé <u>réparti</u> (Dollars)	1975-1976 <u>Dépenses</u> (Dollars)
FUNU	400 000	564 400	799 618
FNUOD	306 000	170 600	265 599
Total	<u>706 000</u>	<u>735 000</u>	<u>1 065 217</u>

63. Le montant prévu est destiné à l'achat de kérosène et de gaz butane (FUNU : 100 000 dollars; FNUOD : 98 000 dollars), d'articles de literie tels que couvertures, sacs de couchage, matelas, oreillers et draps (FUNU : 55 000 dollars; FNUOD : 10 000 dollars) et de diverses autres fournitures : piles (à l'exclusion des piles pour radios et des accumulateurs pour véhicules), drapeaux, matériaux d'emballage, outils, fournitures photographiques, peinture et brosses, papeterie, jerricans, pompes diverses, ustensiles de cuisine, recharges d'extincteurs et bouteilles d'acétylène (FUNU : 245 000 dollars; FNUOD : 198 000 dollars).

vi) Fournitures et piles destinées aux services de communication

	1977-1978 <u>Prévisions</u> (Dollars)	1976-1977 Montant révisé <u>réparti</u> (Dollars)	1975-1976 <u>Dépenses</u> (Dollars)
FUNU	540 500	516 100	438 097
FNUOD	133 000	42 100	16 905
Total	<u>673 500</u>	<u>558 200</u>	<u>455 002</u>

64. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût des réparations, des pièces détachées et d'autres articles consommables pour le matériel de communication. Pour la FUNU, il s'agit des articles suivants : câbles téléphoniques (102 000 dollars), câbles, ruban adhésif, cordages et matériel pour le haubanage des antennes, y compris les fournitures générales et le matériel d'ancrage des pylônes (29 000 dollars); matériel de montage et autres outils, palans et poulies (22 000 dollars); pièces détachées pour les installations radio de type civil comprenant des stations radio mobiles, des stations fixes, des systèmes à micro-ondes, des postes radio portatifs et des téléimprimeurs (74 000 dollars); transistors câblés; modules interchangeable, panneaux enfichables et tubes-modules, câble coaxial, acide pour accumulateurs, eau distillée, manipulateurs, écouteurs et fournitures générales de communication (190 000 dollars); téléphones de

/...

campagne pour remplacer des appareils hors service (29 500 dollars); haut-parleurs pour les points de contrôle et les postes d'observation pour permettre les contacts à distance et assurer aux hommes l'autonomie de mouvement (3 800 dollars); entretien du standard et des installations de câbles (12 000 dollars) et divers types de piles pour radios et téléphones (78 200 dollars).

65. Pour la FNUOD, le montant demandé comprend le coût des fournitures nécessaires aux installations de communication de type militaire, des appareils mobiles, des piles et accumulateurs, des trousseaux d'outillage des radiotechniciens, des cristaux, des transistors, des modules et des articles consommables nécessaires à l'entretien des systèmes de communication (113 000 dollars), ainsi que les fournitures nécessaires au centre de communication de l'état-major de la FNUOD, y compris les pièces détachées, le papier pour télescripteur, les rubans, rubans adhésifs, piles, etc. (20 000 dollars).

vii) Papeterie et fournitures de bureau

	1977-1978 <u>Prévisions</u> (Dollars)	1976-1977 Montant révisé <u>réparti</u> (Dollars)	1975-1976 <u>Dépenses</u> (Dollars)
FUNU	200 000	232 400	246 295
FNUOD	30 000	41 300	23 147
Total	<u>230 000</u>	<u>273 700</u>	<u>269 442</u>

66. Le montant prévu à cette rubrique comprend le coût d'une large gamme de fournitures utilisées dans tous les bureaux des forces, y compris les fournitures de reproduction et l'impression des formules.

viii) Services contractuels

	1977-1978 <u>Prévisions</u> (Dollars)	1976-1977 Montant révisé <u>réparti</u> (Dollars)	1975-1976 <u>Dépenses</u> (Dollars)
FUNU	369 000	467 600	594 666
FNUOD	173 000	134 000	161 257
Total	<u>542 000</u>	<u>601 600</u>	<u>755 923</u>

/...

67. Pour la FUNU, le montant prévu concerne le blanchissage, le nettoyage à sec et les travaux de coupe et de couture pour le personnel militaire et le personnel du service mobile, ainsi que la coiffure et la cordonnerie pour le personnel militaire (287 000 dollars), le nettoyage et l'entretien par des entreprises commerciales des locaux de l'état-major de la FUNU à Ismaïlia (45 000 dollars); l'enlèvement des ordures et le service des toilettes chimiques dans la zone tampon (17 000 dollars); et les services de restauration dans les bases du Caire (20 000 dollars). Pour la FNUOD, il concerne les travaux de coupe et de couture, la coiffure et l'enlèvement des ordures dans les camps de base (58 000 dollars); le blanchissage et le nettoyage à sec pour l'ensemble du personnel militaire et du personnel du service mobile (110 000 dollars); les installations de congélation de la viande fraîche à Damas (5 000 dollars). Les chiffres ont été calculés d'après le coût des contrats actuellement en vigueur.

ix) Assurance commerciale

	1977-1978 <u>Prévisions</u> (Dollars)	1976-1977 Montant révisé <u>réparti</u> (Dollars)	1975-1976 <u>Dépenses</u> (Dollars)
FUNU	228 500	234 400	290 726
FNUOD	<u>58 300</u>	<u>61 500</u>	<u>75 524</u>
Total	<u>286 800</u>	<u>295 900</u>	<u>366 250</u>

68. Le montant prévu concerne le coût de l'assurance aux tiers contractée par les forces pour leur parc de véhicules et d'aéronefs.

x) Service de bac

	1977-1978 <u>Prévisions</u> (Dollars)	1976-1977 Montant révisé <u>réparti</u> (Dollars)	1975-1976 <u>Dépenses</u> (Dollars)
FUNU	60 000	60 000	45 000
FNUOD	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Total	<u>60 000</u>	<u>60 000</u>	<u>45 000</u>

69. Le montant prévu comprend le coût annuel (60 000 dollars) de la location et de l'utilisation quotidienne d'un bac à travers le canal de Suez à Ismaïlia. C'est le seul moyen de traverser le canal de Suez de jour à Ismaïlia.

/...

xi) Consultations médicales et soins d'urgence

	1977-1978 <u>Prévisions</u> (Dollars)	1976-1977 <u>Montant révisé</u> <u>réparti</u> (Dollars)	1975-1976 <u>Dépenses</u> (Dollars)
FUNU	25 000	25 000	26 901
FNUOD	23 000	23 000	-
Total	<u>48 000</u>	<u>48 000</u>	<u>26 901</u>

70. Le montant prévu concerne les soins et le traitement du personnel militaire malade et blessé et des soins dentaires d'urgence lorsque le traitement ne peut être effectué par une unité médicale des forces.

xii) Affranchissement du courrier du personnel militaire

	1977-1978 <u>Prévisions</u> (Dollars)	1976-1977 <u>Montant révisé</u> <u>réparti</u> (Dollars)	1975-1976 <u>Dépenses</u> (Dollars)
FUNU	25 000	30 000	23 878
FNUOD	<u>5 000</u>	<u>9 000</u>	<u>22 432</u>
Total	<u>30 000</u>	<u>39 000</u>	<u>46 310</u>

71. Le montant prévu concerne l'affranchissement du courrier personnel des militaires à destination de leur pays d'origine.

xiii) Service de vérification extérieure des comptes

	1977-1978 <u>Prévisions</u> (Dollars)	1976-1977 <u>Montant révisé</u> <u>réparti</u> (Dollars)	1975-1976 <u>Dépenses</u> (Dollars)
FUNU	10 000	10 000	9 550
FNUOD	<u>6 000</u>	<u>6 000</u>	<u>6 000</u>
Total	<u>16 000</u>	<u>16 000</u>	<u>15 550</u>

/...

72. Le montant prévu correspond au coût de la vérification extérieure des comptes.

xiv) Divers

	1977-1978 <u>Prévisions</u> (Dollars)	1976-1977 Montant révisé <u>réparti</u> (Dollars)	1975-1976 <u>Dépenses</u> (Dollars)
FUNU	69 000	164 700	482 645
FNUOD	<u>31 700</u>	<u>48 300</u>	<u>24 513</u>
Total	<u>100 700</u>	<u>213 000</u>	<u>507 158</u>

73. Pour la FUNU, le montant prévu concerne la réparation des tentes et des bâches de véhicules (10 000 dollars), les annonces à faire paraître dans les journaux locaux (20 000 dollars), les travaux de tapisserie et de réparation du mobilier (5 000 dollars), le chlore gazeux (8 000 dollars) et des fournitures et services opérationnels divers (26 000 dollars). Pour la FNUOD, il concerne les blocs de glace (2 700 dollars), les médailles (8 000 dollars) et les fournitures et services divers (21 000 dollars).

/...

2 e). Fret, camionnage et messageries

	1977-1978	1976-1977	1975-1976
	<u>Prévisions</u>	Montant révisé réparti	<u>Dépenses</u>
	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)
FUNU	1 750 000	1 622 000	4 303 525
FNUOD	150 000	119 000	99 196
Total	<u>1 900 000</u>	<u>1 741 000</u>	<u>4 402 721</u>

74. Le montant prévu concerne le transport et la manutention du matériel et des fournitures à destination et en provenance de la zone de la mission, ainsi que le transport de la valise diplomatique et la location du matériel de chargement. Les prévisions relatives au fret sont fondées sur les tarifs établis par les conférences maritimes pour ce qui concerne les expéditions par mer et sur les tarifs mondiaux de fret aérien pour les expéditions par air.

2 f). Remboursement de l'amortissement du matériel lourd appartenant aux contingents et remboursement des fournitures

	1977-1978	1976-1977	1975-1976
	<u>Prévisions</u>	Montant révisé réparti	<u>Dépenses</u>
	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)
FUNU	4 900 000	5 600 000	6 000 000
FNUOD	800 000	1 000 000	1 000 000
Total	<u>5 700 000</u>	<u>6 600 000</u>	<u>7 000 000</u>

75. Le montant prévu doit permettre de rembourser aux gouvernements qui fournissent des contingents aux Forces l'amortissement du matériel lourd appartenant aux contingents et le coût des approvisionnements dont ils dotent leurs contingents à la demande de l'Organisation des Nations Unies.

76. Le coût estimatif de l'amortissement est fondé sur les directives générales convenues avec les pays qui fournissent les contingents, directives qui prévoient le remboursement de l'amortissement du matériel lourd appartenant aux contingents sur une période de quatre ans. Lorsque l'amortissement a été complètement remboursé,

la propriété des articles revient à l'Organisation des Nations Unies, à moins qu'il n'en ait été convenu autrement pour certains articles spéciaux.

3. Relève des contingents

	<u>1977-1978</u> <u>Prévisions</u> (Dollars)	1976-1977 Montant révisé <u>réparti</u> (Dollars)	<u>1975-1976</u> <u>Dépenses</u> (Dollars)
FUNU	2 775 000	3 339 000	3 372 386
FNUOD	510 000	580 000	480 328
Total	<u>3 285 000</u>	<u>3 919 000</u>	<u>3 852 714</u>

77. Le montant prévu concerne le coût de la relève des contingents à l'expiration de leur tour de service au sein de la FUNU ou de la FNUOD, y compris le coût du rapatriement de membres du personnel des Forces pour des raisons médicales ou humanitaires.

78. Les contingents sont relevés à intervalle d'environ six mois. Le montant demandé comprend le coût des avions affrétés, le coût du transport par autobus jusqu'au port de départ ou à partir du port d'arrivée et le service des bagages.

4. Indemnités en cas de décès ou d'invalidité

	<u>1977-1978</u> <u>Prévisions</u> (Dollars)	1976-1977 Montant révisé <u>réparti</u> (Dollars)	<u>1975-1976</u> <u>Dépenses</u> (Dollars)
FUNU	750 000	750 000	1 000 000
FNUOD	200 000	200 000	200 000
Total	<u>950 000</u>	<u>950 000</u>	<u>1 200 000</u>

79. Le montant prévu doit permettre de rembourser aux gouvernements qui fournissent des contingents les prestations versées par ces gouvernements en vertu de leur législation nationale ou de leurs règlements en cas de décès, de blessures, d'invalidité ou de maladie des membres des Forces imputables au service au sein de la FUNU ou de la FNUOD.

/...

5. Provision pour imprévus

	<u>1977-1978</u> <u>Prévisions</u> (Dollars)	<u>1976-1977</u> Montant révisé réparti (Dollars)	<u>1975-1976</u> <u>Dépenses</u> (Dollars)
FUNU	750 000	750 000	1 751 852
FNUOD	250 000	250 000	-
Total	<u>1 000 000</u>	<u>1 000 000</u>	<u>1 751 852</u>

80. Les nombreuses incertitudes que présentent les opérations de type militaire exigent qu'une provision suffisante soit réservée pour imprévus.

6. Bien-être et loisirs

	<u>1977-1978</u> <u>Prévisions</u> (Dollars)	<u>1976-1977</u> Montant révisé réparti (Dollars)	<u>1975-1976</u> <u>Dépenses</u> (Dollars)
FUNU	759 000	800 000	889 660
FNUOD	220 000	223 000	160 991
Total	<u>979 000</u>	<u>1 023 000</u>	<u>1 050 651</u>

81. Des permissions de détente sont accordées aux militaires après six mois de service auprès des Forces, au taux de 10,50 dollars par jour (à raison d'un maximum de sept jours de permission pris à l'expiration de chaque période de six mois). Ces prévisions comprennent également l'achat de fournitures et de matériel de loisirs et de sport, la location de films, ainsi que la mise en place et l'entretien des installations de loisirs et de sport (FUNU 139 000 dollars, FNUOD 49 500 dollars).

7 a). Soldes et indemnités versées au personnel militaire, au taux standard de 500 dollars par mois, plus une somme supplémentaire de 150 dollars par mois pour un certain nombre de spécialistes

	1977-1978	1976-1977	1975-1976
	<u>Prévisions</u>	Montant révisé réparti	<u>Dépenses</u>
	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)
FUNU	26 673 000	26 925 000	26 894 000
FNUOD	7 273 000	7 310 000	7 250 000
Total	<u>33 946 000</u>	<u>34 235 000</u>	<u>34 144 000</u>

82. Le montant prévu doit permettre de rembourser les gouvernements qui fournissent des contingents au taux standard convenu en ce qui concerne les soldes et indemnités de leurs troupes, soit 500 dollars par mois pour tous les grades, plus un supplément de 150 dollars par mois pour un certain nombre de spécialistes (jusqu'à 25 p. 100 pour les contingents logistiques et jusqu'à 10 p. 100 pour les autres contingents). Ces prévisions sont fondées sur un effectif de 4 215 officiers, sous-officiers et hommes de troupe pour la FUNU et de 1 160 officiers, sous-officiers et hommes de troupe pour la FNUOD.

7 b). Amortissement pour l'habillement, le paquetage et l'équipement individuels, au taux standard de 65 dollars par homme et par mois, plus un supplément de 5 dollars par homme et par mois pour les armes et les munitions individuelles

	1977-1978	1976-1977	1975-1976
	<u>Prévisions</u>	Montant révisé réparti	<u>Dépenses</u>
	(Dollars)	(Dollars)	(Dollars)
FUNU	3 558 000	3 592 000	8 158 000
FNUOD	980 000	984 000	973 000
Total	<u>4 538 000</u>	<u>4 576 000</u>	<u>9 131 000</u>

/...

83. Le montant prévu doit permettre de verser aux gouvernements qui fournissent des contingents la somme correspondant à l'amortissement de l'habillement, du paquetage et de l'équipement individuels fournis par ces gouvernements à leurs troupes, au taux standard de 65 dollars par homme et par mois, plus un supplément de 5 dollars par homme et par mois pour les armes et les munitions individuelles. Ces prévisions sont fondées sur un effectif de 4 215 officiers, sous-officiers et hommes de troupe pour la FUNU et de 1 160 officiers, sous-officiers et hommes de troupe pour la FNUOD.

8. Crédit supplémentaire au titre des soldes et indemnités, au cas où l'Assemblée générale approuverait le nouveau taux standard proposé de 680 dollars par homme et par mois, plus une somme supplémentaire de 200 dollars par mois pour un certain nombre de spécialistes

	<u>1977-1978</u> <u>Prévisions</u> (Dollars)	1976-1977 Montant révisé réparti (Dollars)	<u>1975-1976</u> <u>Dépenses</u> (Dollars)
FUNU	9 569 000	-	-
FNUOD	2 611 000	-	-
Total	<u>12 180 000</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

84. Le montant prévu correspond à la somme supplémentaire qui serait nécessaire si l'Assemblée générale approuve le nouveau taux standard de remboursement au titre des soldes et indemnités versées au personnel militaire, à savoir 680 dollars par homme et par mois pour tous les grades, plus un supplément de 200 dollars par homme et par mois pour un certain nombre de spécialistes (jusqu'à 25 p. 100 pour les contingents logistiques et jusqu'à 10 p. 100 pour les autres contingents). Ces prévisions sont fondées sur un effectif de 4 215 officiers, sous-officiers et hommes de troupe pour la FUNU et de 1 160 officiers, sous-officiers et hommes de troupe pour la FNUOD.
